





# SAFEGE

## CONCEPTEUR DE SOLUTIONS D'AMÉNAGEMENT DURABLE



WWW.SAFEGE.FR

Une présence permanente dans plus de

**20**

pays

Un réseau de

**+40**

agences en tout point du territoire français

**1400**

collaborateurs

Des références récentes dans plus de

**100**

pays sur tous les continents

ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE

ÉTUDES

MAÎTRISE D'ŒUVRE

ASSISTANCE TECHNIQUE

FORMATION

AUDITS

### EAU & INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES

- Ressources en eau
- Eaux de surface
- Eau potable
- Eaux usées et eaux pluviales
- Barrages, digues, aménagements fluviaux et portuaires

### ENVIRONNEMENT & DÉCHETS

- Environnement terrestre et aquatique
- Océanographie
- Management environnemental
- Études réglementaires
- Sites et sols pollués
- Déchets

### AMÉNAGEMENT URBAIN & TRANSPORT

- Villes nouvelles, restructurations urbaines, écoquartiers
- Mobilité durable, transport en commun en site propre
- Réseaux secs et humides
- Bâtiment
- Génie civil complexe

### ÉNERGIES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

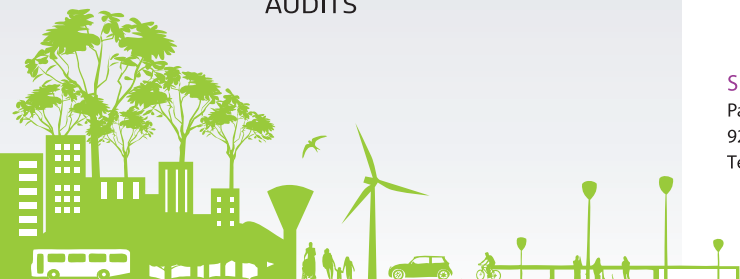
- Production d'énergies renouvelables
- Politiques énergétiques, expertise énergie/climat
- Réseaux électriques, chaleur, froid, télécommunication
- Déploiement du très haut débit

#### SIÈGE SOCIAL

Parc de l'Île - 15/27 rue du Port  
92022 NANTERRE CEDEX  
Tél.: 01 46 14 71 00 - Fax: 01 47 24 77 88



**SAFEGE**  
Ingénieurs Conseils





**Stéphane Aubarbier,**  
Président de  
Syntec-Ingénierie

## La RSE, levier de compétitivité

Quels sont les liens entre responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et compétitivité ? Poser la question, c'est déjà reconnaître qu'il est vain de les dissocier. Les métiers de l'ingénierie sont solidement ancrés dans l'économie de la connaissance. La performance de nos sociétés d'ingénierie passe par l'innovation, par la capacité à proposer de nouveaux concepts en réponse aux défis sociétaux auxquels notre monde est confronté.

Faire en sorte que nos collaborateurs puissent donner le meilleur d'eux-mêmes, qu'ils s'épanouissent dans leur travail et progressent, ne peut que contribuer à accroître la compétitivité de nos entreprises. En ce sens, la RSE ne peut être perçue comme une contrainte mais comme un atout, une valeur qui modifie nos modes opérationnels, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'entreprise.

Les engagements RSE qui sont les nôtres se déclinent à travers toutes nos activités. Ils contribuent à une meilleure prise en compte des exigences en matière de développement durable, à une optimisation des impacts environnementaux et sociaux des différents projets auxquels nous sommes associés. Les réalisations et initiatives menées à bien par nos adhérents et pré-

sentées dans ce numéro des *Cahiers de l'Ingénierie* en attestent.

En France comme à l'international, la RSE se révèle être un levier de compétitivité. La norme ISO 26000, qui encadre toute démarche RSE, ne revêt pas de caractère obligatoire ; elle fait pourtant partie aujourd'hui des prérequis des différents appels d'offres internationaux. En tant que partenaires des maîtres d'ouvrage ou donneurs d'ordre, nous avons la responsabilité de montrer la voie, de donner l'exemple. Pour nous, sociétés d'ingénierie, la question ne se pose plus, la RSE s'inscrit de plein droit dans la valeur ajoutée de nos sociétés.

**Stéphane Aubarbier**

Président de Syntec-Ingénierie

« La RSE s'inscrit  
de plein droit dans la  
valeur ajoutée des  
sociétés d'ingénierie. »



Couverture, p. 15, 20, 21  
25, 30 et 36 © Fotolia

Ce numéro est édité par  
**Syntec-Ingénierie**  
3, rue Léon Bonnat  
75016 Paris  
Tél : +33 (1) 44 30 49 60  
Fax : +33 (1) 45 24 23 54  
syntec-ingenierie.fr

Directeur de la publication  
**Karine Leverger**

Ont participé à ce numéro  
**La commission  
communication de  
Syntec-Ingénierie,**  
**Romain Brochu,**  
**François Mabilhot,**  
**Benjamin Valloire,**  
**Philippine Guibert.**

Rédaction  
**Christiane Navas**

Réalisation  
**POLYNOME**  
Tél : +33 (1) 41 49 04 04  
polynome.fr

Régie publicitaire  
**Régis Laurent-SEPP SAS**  
7, rue du Général Clergerie  
75116 Paris  
Tél : 01 47 27 50 05  
Fax : 01 47 27 53 06  
E-mail : seepp@wanadoo.fr

Impression  
**Imprimerie TPI**



**TRACTEBEL Engineering**  
GDF SUEZ



**COYNE ET BELLIER**  
Ingénieurs Conseils



## NOTRE EXPERIENCE AU SERVICE DE VOTRE AVENIR MAKE OUR PAST EXPERIENCE BECOME YOUR FUTURE

**TRACTEBEL ENGINEERING** (France), exerçant son activité sous le nom commercial de **COYNE ET BELLIER**, est une société d'ingénierie internationale qui a vocation de réaliser des études techniques et de superviser la réalisation d'ouvrages dans le domaine des énergies renouvelables (hydroélectricité, éolien, etc...), des grandes infrastructures de l'eau, du gaz, du transport, des bâtiments complexes et des installations nucléaires.

Plus de 600 barrages et 90 usines hydroélectriques (70,000 MW) ont été étudiés, conçus et réalisés dans 70 pays en 65 ans.

### **TRACTEBEL ENGINEERING S.A.**

Le Delage - 5, rue du 19 mars 1962  
92622 Gennevilliers CEDEX - FRANCE  
engineering-fr@gdfsuez.com  
Tel. +33 1 41 85 03 69 - Fax +33 1 41 85 03 74

[www.tractebel-engineering-gdfsuez.com](http://www.tractebel-engineering-gdfsuez.com)



## REGARDS SUR LA RSE

## INTRODUCTION

**RSE : quelle stratégie européenne ?**

Michel Barnier, Commissaire européen chargé du Marché intérieur et des Services  
p. 4

**Éclairage sur la norme ISO 26000**

Alan Bryden, Conseil Général de l'Économie  
p. 6

**L'Afrique en marche vers la RSE**

Institut Afrique RSE  
p. 7

**RSE & ingénierie : enjeux et opportunités**

Olivier Sertour, Artelia  
Philippe Obry, AKKA Technologies  
p. 8

## En Bref

## PROJETS RÉCENTS DE L'INGÉNIERIE

Antea Group, WSP France, APSYS, Altran, Tractebel Engineering France  
p. 10



Assystem, AREP, SAFEGE, WSP France  
p. 12



## DOSSIER Spécial

## RSE : UNE DÉMARCHE EN MOUVEMENT

**La RSE, engagement de l'entreprise vis-à-vis de la société**

Nicole Notat, PDG de VIGEO  
p. 14

**Comment mettre en place un système de pilotage de la RSE dans une entreprise ?**

Diane-Laure Arjaliès, HEC-Paris  
p. 15

**Être acteur du développement économique régional**

Guillaume Boyer, Total Développement régional  
p. 16

**Comment intégrer les critères RSE ?**

Olivier Menuet, SNCF  
p. 17

**Démystifier la RSE**

Romain Brochu, Club RSE Syntec-Ingénierie  
p. 19

**PME et RSE : anticiper pour ne pas subir**

Armelle Foucher, CCI Essonne  
p. 19

**L'écoute des parties prenantes au cœur de la RSE**

Club RSE Syntec-Ingénierie  
p. 20-21

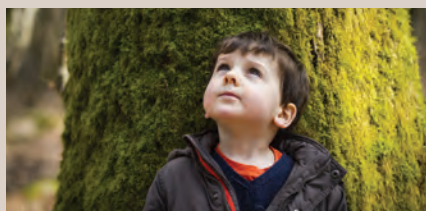
**Mobiliser les forces vives de l'ingénierie autour du chantier RSE**

Karine Leverger, Syntec-Ingénierie  
p. 22

## PROJETS

**L'ENJEU ENVIRONNEMENTAL, PILIER DE LA RSE**

Altran, Inddigo, AKKA Technologies, Naldeo, Girus  
p. 23-28

**L'HUMAIN AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS SOCIÉTALES**

Groupe SCE, Assystem, Technip, Alten  
p. 29-33

**PAS DE RSE SANS GOUVERNANCE**

Egis, ISL Ingénierie, SYSTRA, Biotope  
p. 34-38



## DÉCOUVERTE

**Les nouveaux adhérents de Syntec-Ingénierie**

p. 39-40



# RSE : quelle stratégie européenne ?

Michel Barnier, Commissaire européen chargé du Marché intérieur et des Services

**En octobre 2011, « une nouvelle stratégie européenne 2011-2014 pour la RSE » a été proposée par la Commission européenne. Elle a été suivie en 2013 par un projet de directive prévoyant un reporting extra-financier obligatoire pour les entreprises de plus de 500 salariés.**

## Quel est l'enjeu de ce reporting ?

En lançant, en 2011, la stratégie européenne pour la RSE, avec mon collègue Antonio Tajani nous avons voulu montrer que l'Europe pouvait jouer un rôle moteur pour pousser les entreprises à mieux prendre en compte les préoccupations sociales et environnementales, tout en améliorant leur performance à long terme.

C'est dans ce cadre que j'ai proposé, le 16 avril 2013, un projet de directive sur le reporting extra-financier.

Concrètement, certaines grandes entreprises devront fournir dans leur rapport annuel des informations pertinentes et concrètes sur leur politique, leurs risques et leurs résultats en matière environnementale, sociale, mais aussi de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption.

En outre, les grandes entreprises cotées devront faire la transparence sur la pluralité au sein de leurs conseils d'administration ou de surveillance, en fournissant des informations sur leur politique de diversité, par exemple au regard des critères d'âge, de sexe, de qualifications et d'expérience professionnelle. Les sociétés qui n'appliquent pas une politique de diversité devront justifier ce choix.

Ces informations seront bien entendu intéressantes pour les investisseurs et pour la société au sens large. Mais elles seront aussi utiles pour les entreprises elles-mêmes. L'expérience prouve que les sociétés qui publient déjà des informations sur leurs performances financières et extra-financières inscrivent leurs décisions dans une perspective à plus long terme, ce qui leur permet de bénéficier de coûts de financement moins élevés, d'attirer des salariés de talent et, en fin de compte, de mieux réussir.

## Ce reporting ne concernera que les grandes entreprises. Qu'en sera-t-il pour les PME ?

L'effort de transparence que je soutiens doit contribuer à créer des avantages comparatifs de long terme pour les entreprises européennes, tout en évitant d'alourdir inutilement leurs charges administratives.

Beaucoup de nos PME continuent à subir les effets de la crise, et nous faisons tout ce que nous pouvons pour leur simplifier la vie, par exemple à travers des règles plus simples sur les marchés publics. En matière de reporting extra-financier, nous avons considéré que le coût des nouvelles obligations pourrait dépasser les bénéfices pour les entreprises les plus petites. Voilà pourquoi nous avons souhaité limiter ces nouvelles obligations aux plus grandes entreprises.

Cela ne veut pas dire que les PME ne pourraient pas bénéficier d'une meilleure transparence. Mais les petites entreprises peuvent manquer de ressources humaines appropriées et les coûts peuvent être proportionnellement plus élevés. Les PME peuvent bien évidemment faire un reporting extra-financier si elles le souhaitent, mais il n'y aura aucune obligation légale en ce sens.



© Union européenne, 2014

**« La transparence [...] conduit à une meilleure performance des entreprises, à une croissance saine et durable et à la création d'emplois. »**





© Fotolia

**Certains voient dans la RSE et l'obligation du *reporting* de nouvelles contraintes qui risquent d'entraver la compétitivité des entreprises européennes face à des concurrents internationaux qui pratiquent le *dumping* social et environnemental. Que leur répondez-vous ?**

La transparence fait partie de la solution et non du problème. Elle conduit à une meilleure performance des entreprises, à une croissance saine et durable et à la création d'emplois. Les investisseurs et les clients sont de plus en plus intéressés par l'information extra-financière, dont ils tiennent compte dans leur processus décisionnel d'investissement.

Néanmoins, nous avons veillé à imposer aux entreprises concernées une charge administrative raisonnable et aussi faible que possible.

Les informations requises sont succinctes et se limitent à ce qui est nécessaire pour comprendre les résultats et la situation de la société. Il ne s'agit pas forcément d'établir un rapport exhaustif et détaillé. Pour assurer la flexibilité et la souplesse de l'approche, chaque société peut faire ce *reporting* dans le format qu'elle juge approprié. Si une société n'est pas concernée par tel ou tel domaine, elle ne sera pas tenue de publier l'information correspondante.

De plus, les informations pourront être fournies au niveau du groupe, et non pas par chacune des sociétés membres du groupe.

**Dans « l'économie sociale de marché compétitive » que vous défendez pour l'Union européenne, quelle pourrait être la place de la RSE ?**

Depuis quatre ans, à travers la régulation financière, l'union bancaire et l'amélioration de la gouvernance de la zone euro, nous avons œuvré à stabiliser les fondations de notre économie sociale de marché.

Nous travaillons aussi à en réparer le moteur, avec les mesures de l'Acte pour le marché unique, comme le brevet unitaire européen, la réforme des marchés publics ou la construction d'un marché unique numérique, qui doivent tirer notre compétitivité vers le haut.

Mais nous devons aussi renouveler en profondeur notre économie sociale de marché, en construisant un modèle de croissance plus respectueux de l'environnement et des hommes et femmes qui sont la force de notre économie. C'est ici que la RSE a un rôle fondamental à jouer. Elle sera au cœur de cette nouvelle économie sociale de marché compétitive.



# Éclairage sur la norme ISO 26000

Alan Bryden, ingénieur général des Mines, Conseil Général de l'Économie (France), ancien secrétaire général de l'ISO (organisation internationale de normalisation)

**Vous avez participé, en tant que secrétaire général de l'ISO, à l'orientation et à l'organisation des travaux qui ont donné lieu à l'adoption, en novembre 2010, de la norme ISO 26000, unique norme internationale qui fournit les lignes directrices de la responsabilité sociétale. Quels sont les enjeux d'une RSE à l'échelle internationale ?**

La norme ISO 26000 (voir encadré ci-dessous) définit la responsabilité sociétale comme la contribution individuelle des organisations (et non pas seulement des entreprises) au développement durable de la planète, qui est devenu une ardente obligation si nous voulons enrayer les effets conjugués catastrophiques du changement climatique, de la fracture Nord-Sud et d'une population mondiale vieillissante et croissante. Cette norme, basée sur un large consensus international et adoptée comme norme nationale dans plus de 60 pays, établit les sept questions centrales de la responsabilité sociétale, en propose les lignes directrices et donne des éléments de bonne pratique. Elle est à la fois un outil pour les organisations qui souhaitent la mettre en œuvre et un référentiel pour ses « parties prenantes » qui veulent apprécier ses réalisations. La conférence de l'ONU Rio+20, en 2012, a au moins abouti à un consensus sur le fait que les « objectifs du millénaire » doivent se transformer en « objectifs du développement durable » car le développement économique, l'intégrité environnementale et l'équité sociale sont inséparables dans une perspective à moyen terme.

## ISO 26000 : DÉFINITION DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'UNE ORGANISATION

« Responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et de ses activités sur la société et sur l'environnement, se traduisant par un comportement transparent et éthique qui :

- contribue au développement durable, y compris à la santé et au bien-être de la société ;
- prend en compte les attentes des parties prenantes\* ;
- respecte les lois en vigueur et est compatible avec les normes internationales ;
- est intégré dans l'ensemble de l'organisation et mis en œuvre dans ses relations.

\* Parties prenantes : toute personne ayant un intérêt dans les décisions ou activités d'une organisation (actionnaires, collaborateurs, clients, concurrents, fournisseurs, communautés locales, riverains, pouvoirs publics, financiers, banques...) »



**La RSE peut-elle contribuer à améliorer, voire équilibrer les relations entre des groupes de taille internationale et des PME ?**

Trois au moins des sept questions centrales de la RS abordent ce point : les relations et conditions de travail, la loyauté des pratiques et les relations avec les communautés et le développement local. Les deux pratiques fondamentales pour appréhender la RS sont, d'une part, l'évaluation des impacts des activités et des décisions de l'organisation dans sa « sphère d'influence » et, d'autre part, l'identification de ses parties prenantes et leurs attentes et l'instauration d'un dialogue avec elles.

Les entreprises multinationales ont bien entendu une sphère d'influence large et ont donc plus de pression pour appliquer leur RS. Elles comptent dans leurs parties prenantes toutes les PME qui sont leurs fournisseurs. Elles doivent établir et appliquer une politique claire et responsable à leur égard. Il n'est donc pas surprenant qu'un des premiers documents d'application pratique de l'ISO 26000 que l'AFNOR ait publié soit la norme X50-135 sur les achats responsables.

**Le caractère volontaire et non contraignant de la norme ISO 26000 n'est-il pas une limite ? Ne risque-t-il pas d'introduire des distorsions entre les différents pays selon qu'ils décident ou pas d'y faire référence ?**

Ces distorsions existent déjà largement, en fonction du degré de développement économique, social et démocratique des pays du monde. La norme ISO 26000 apporte une

clarification universelle des concepts de la RS, établit des principes et fixe des lignes directrices qui permettent d'objectiver et de mettre en lumière ces distorsions pour mieux y remédier. Elle constitue à la fois un outil de progrès et un moyen de communication sur les réalisations des organisations en la matière.

### **RSE et compétitivité sont-elles conciliables dans une économie mondialisée qui met en concurrence des zones géographiques dont les besoins et les conditions de production sont loin d'être homogènes ?**

J'ai été frappé de voir à quel point les pays en développement se sont impliqués dans le processus qui a conduit à la publication de la norme ISO 26000. Ils voulaient certes éviter que les pays développés créent une nouvelle « barrière technique » infranchissable pour eux, mais aussi pouvoir s'en servir pour accompagner leur légitime aspiration au mieux-être et comme instrument de dialogue avec les entreprises multinationales qui exploitent leurs ressources et investissent chez eux.

Il faut voir cette norme comme un outil de progrès et de clarté, et non comme un instrument de mesure absolue. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle elle n'a pas été rédigée de façon à être « certifiable ». Les nombreux « enfants » de l'ISO 26000, sous forme de documents d'application et d'évaluation qui s'appuient sur ses principes, attestent de l'émergence d'outils pratiques d'application.

“ Il faut voir la norme ISO 26000 comme un outil de progrès et de clarté. ”

## **L'AFRIQUE EN MARCHÉ VERS LA RSE**

L'Afrique est au cœur des enjeux économiques mondiaux. La présence chinoise sur le continent le confirme. Y a-t-il une place pour la RSE ? « *Oui* », répond sans hésitation Thierry Téné, cofondateur, avec Patrick d'Humières, de l'Institut Afrique RSE. « *Certes le contexte est différent, s'en tenir à la conformité à la loi et aux normes des activités aboutirait à exclure un large pan de l'économie africaine qui relève de l'informel. Cela nous oblige à innover* », insiste Thierry Téné. L'Institut Afrique RSE propose ainsi des formations, du conseil, organise des forums et une université de la RSE avec un message « *RSE et performance de l'entreprise sont étroitement liées* ». Il s'agit par exemple de convaincre les chefs d'entreprise que des salariés motivés s'impliqueront davantage, que la formation n'est pas un coût mais un investissement parce qu'il y aura moins d'accidents du travail, que les employés seront plus performants et que cela profitera bien sûr à l'entreprise.

En matière environnementale, le travail de sensibilisation et de partage de bonnes pratiques est tout aussi important. Travailler dans une démarche de développement durable permet de réduire le volume des déchets et participe aux économies d'énergie ; l'assainissement contribue à préserver la santé des personnes : le paludisme est toujours la première cause de mortalité en Afrique. « *Il y a une prise de conscience. L'Afrique est en plein développement, dans certains pays on voit émerger une classe moyenne sensible aux arguments du développement durable* », explique Thierry Téné. La raréfaction de certaines matières premières et l'envolée des prix incitent aussi à produire autrement. C'est une opportunité à saisir pour développer la RSE.

Institut Afrique RSE



# RSE & ingénierie : enjeux et opportunités

Olivier Sertour, Directeur général adjoint d'Artelia (secteur de la construction)

Philippe Obry, Président d'AKKA Research, le centre de R&D interne d'AKKA Technologies (secteur de l'industrie)



## Quels sont, pour un groupe comme le vôtre, les enjeux de la RSE ?

**O. Sertour.** Les démarches RSE et développement durable sont indissociables. Nous sommes amenés par nos métiers à participer à des projets qui ont un impact sur l'environnement. Les donneurs d'ordres, publics ou privés, ont des attentes à ce sujet et nous demandent des prestations qui intègrent ces exigences. Notre activité doit être en adéquation avec ces attentes et nous avons la responsabilité d'être exemplaire à cet égard, d'autant que le capital d'Artelia, qui est détenu par ses salariés, renforce ce besoin de placer nos actions en adéquation avec nos valeurs. Pour plus d'efficacité, Artelia a choisi de suivre une démarche RSE structurée, portée par la direction générale, et développée par une direction chargée d'animer des actions, des formations, de favoriser le partage d'expériences et de proposer de régulières évolutions. Nous nous sommes dotés d'une charte éthique et d'une charte du développement durable qui nous permettent de guider nos actions et d'aborder les différentes déclinaisons, sociétales et environnementales de la RSE.

**P. Obry.** AKKA Technologies est un groupe coté en bourse et une *family business company* créée il y a 30 ans cette année par Maurice Ricci, toujours à la tête du Groupe. Nous étions un millier de personnes en 2004 lorsque j'ai rejoint le groupe, nous sommes aujourd'hui plus de 11 000 à partager une vision commune fondée sur des valeurs humaines. La feuille de route a été écrite au début des années 2000; elle fixait des objectifs et insistait sur nos

valeurs. L'enjeu était de les démultiplier. Pour cela nous avons créé AKKA Institute, avec un volet management mettant l'accent sur la formation, les méthodes relayées par les managers, et un volet technologies parce que nous opérons dans des métiers souvent confrontés à des ruptures technologiques qui contribuent à répondre aux nouveaux enjeux sociétaux. Notre adhésion, en 2010, au Pacte mondial des Nations unies nous a aidés à structurer notre démarche RSE.

## Artelia et AKKA Technologies se sont beaucoup développés, ces dernières années, par croissance externe. N'y a-t-il pas là un risque de choc des cultures ? Comment garantir le partage de valeurs communes ?

**O. Sertour.** La RSE est une valeur forte du groupe. Nous nous attachons à ce que les collaborateurs qui nous rejoignent y adhèrent. Cela passe par le dialogue, des actions de formation, des méthodes de travail partagées... Bien évidemment, cette valeur se décline différemment selon les cultures, mais l'essentiel est totalement partagé. Nous bénéficions aussi de la diversité culturelle pour développer certaines de nos actions. Je pense, par exemple, à nos équipes anglo-saxonnes qui nous ont permis de beaucoup progresser dans le domaine de la

“ La RSE, un facteur d'attractivité et de fidélisation. ”

santé et de la sécurité pour les risques professionnels auxquels nos collaborateurs et les parties prenantes avec lesquelles nous collaborons, peuvent être exposés. On se nourrit de cette diversité, de cet échange.

**P. Obry.** Le groupe a doublé sa taille ces deux dernières années, avec deux acquisitions dont MBtech, filiale de Daimler en Allemagne. Il s'agissait d'écrire une nouvelle histoire, de combiner le potentiel des équipes françaises et allemandes et de ne pas se limiter à plaquer des process et méthodes. Les Allemands sont très structurés, les Français plus pragmatiques. L'essentiel est de prendre le meilleur de chaque côté. C'est un enjeu primordial avec un secteur automobile qui devient le plus important au sein du groupe et qui touche à la mobilité, domaine à l'avant-garde des nouveaux défis sociétaux (environnementaux, technologiques, humains). Nous sommes sur la même longueur d'onde avec les Allemands sur la nécessaire solidarité au sein de la filière automobile en période de crise. Déjà en 2009, lorsque de nombreux ingénieurs se sont retrouvés sans contrat en France, nous les avons aidés à évoluer vers d'autres secteurs et, pour préserver les compétences, AKKA Technologies a créé un centre de R&D pour imaginer la mobilité de demain. Une aventure humaine et technologique.

#### La RSE est-elle pour vous facteur d'attractivité ?

**O. Sertour.** De plus en plus de candidats, surtout les plus jeunes, sont sensibles à ces enjeux et nous posent la question. C'est non seulement un facteur d'attractivité mais aussi de fidélisation.

**P. Obry.** Nous sommes dans des métiers à forte valeur ajoutée, mais une valeur ajoutée que nous avons du mal à rendre visible, ce qui pose un problème de reconnaissance. En ce sens la RSE contribue à attirer tous ceux qui ne veulent pas se limiter à remplir une mission technologique mais entendent participer à un projet porteur d'enjeux sociétaux. C'est une motivation supplémentaire.

#### RSE et compétitivité sont-elles compatibles ?

**O. Sertour.** La RSE doit être perçue comme une opportunité car elle contribue à construire un groupe plus adapté aux nouveaux enjeux, plus harmonieux aussi, ce qui favorise l'adhésion des collaborateurs et nous permet d'être plus compétitifs. À condition bien sûr d'éviter de faire de la RSE une usine à gaz, ce qui serait alors incompatible avec la compétitivité. On constate en tout cas une vraie prise de conscience qui doit s'inscrire dans la durée. Cette action de long terme nous permet de concilier une démarche proactive respectueuse des enjeux de développement durable et de RSE et les attentes de nos clients. Elle se décline autant dans les actions engagées au sein même de notre groupe - choix d'imprimantes collectives plus respectueuses de l'environnement, tri des déchets, réduction de notre empreinte carbone par une utilisation plus importante de

la visioconférence - que pour des missions que nous réalisons pour nos clients. J'ai ainsi en mémoire un projet pour lequel nos ingénieurs et nos techniciens sont parvenus à convaincre notre client de modifier son projet qui, sans cela, risquait d'avoir des conséquences néfastes sur l'environnement et sur les populations riveraines.

**P. Obry.** Cela dépend de la façon dont on la déploie. Je prends un exemple : notre projet Green IT de virtualisation des systèmes informatiques (cf. projet p. 26). Il a permis de réduire les coûts et d'accroître notre réactivité en passant de plusieurs semaines à quelques jours pour lancer un nouveau projet tout en économisant énergie et espace, en réduisant l'empreinte carbone de nos activités. Mais ce n'est pas tout : pour les équipes techniques dont la mission s'est enrichie, il y a aussi une vraie valeur ajoutée. La RSE doit être conçue comme une démarche d'amélioration continue, il faut savoir se remettre en cause dans une logique permanente de progrès.

“ La RSE doit être conçue comme une démarche d'amélioration continue, il faut savoir se remettre en cause dans une logique permanente de progrès. ”



## Prolongement d'Eole

© Antea Group/Vues Fauvel



Le prolongement de la ligne RER E, entre Haussmann St-Lazare et Nanterre, nécessite le creusement d'environ 8 km de tunnel au nord-ouest de Paris. Or, la quasi-totalité des travaux se déroule au sein de deux grandes nappes d'eaux souterraines. Le groupement Setec-Egis-Duthilleul, attributaire de la maîtrise d'œuvre du prolongement d'Eole, a donc confié à **Antea Group** une assistance technique en hydrogéologie pour étudier la faisabilité des travaux. C'est la technique du rabattement de nappe qui a été retenue grâce à des modélisations hydrodynamiques. Au total, c'est un débit moyen d'environ 2000 m<sup>3</sup>/h qui devra être extrait en continu pendant une période d'au moins trois ans, afin de rabattre les nappes aux niveaux nécessaires. Les eaux seront évacuées vers la Seine en empruntant le réseau d'assainissement de la ville de Paris, au sein duquel seront installées des canalisations dédiées.

## Conception verte du Starbucks de Disneyland Paris

Le bâtiment, signé de l'architecte Franck Gehry, a été conçu dans un souci de prise en compte de critères environnementaux : le matériau du comptoir utilise des portables recyclés, sa façade est en cuir recyclé, le logo est en bois récupéré et le tapis de sol en caoutchouc recyclé... Une des tours a été modifiée pour assurer une ventilation naturelle et l'utilisation de LED et ampoules fluo-compactes minimise la consommation d'énergie. **WSP France** a

coordonné les spécialistes LEED™ de sa société sœur Advanced Environmental à San Francisco et a formé le *Commissioning Agent* mandaté selon le référentiel pilote LEED™ for Retail. La boutique est certifiée LEED™ Platinum, une première pour Starbucks en France.

## OPTAGE : modèles d'aide à la décision pour optimiser les actifs industriels



© Fotolia

Programmer une rénovation, constituer un stock de sécurité, anticiper une innovation technologique, prolonger la fabrication d'une technologie obsolète ou exploiter les opportunités du marché ? Le module OPTAGE de SIMLOG permet de conduire ces optimisations par simulation technico-économique des enjeux associés.

Grâce à un référentiel de simulation (anticipation ou gestion *a posteriori*) des actions de rénovation ou de mise à niveau technologiques des différentes parties du système soumises au vieillissement ou à des mécanismes d'obsolescence sont évaluées et comparées. Un optimum financier et économique parmi toutes les stratégies possibles est ensuite dégagé. **APSYS** a appliqué ces modèles avec succès sur des systèmes terrestres, navals et aéronautiques.

## Tracer les médicaments pour lutter contre les contrefaçons

100 000 personnes meurent chaque année à cause de médicaments contrefaits. Ces contrefaçons représentent un marché illicite de 200 milliards de dollars. À l'heure actuelle, il est impossible de suivre la trace des médicaments entre l'usine où ils sont fabriqués



© monsieurseb - Fotolia

et le pharmacien, l'hôpital, etc. Il s'agit là d'un problème majeur pour tous les acteurs de la filière. Grâce à Safer Pharma for the World, **Altran** travaille sur le référencement de tous les processus et de toutes les méthodes de traçabilité afin de définir une norme commune internationale pour toutes les parties prenantes, des sociétés pharmaceutiques aux institutions et, bien entendu, aux patients. Cette approche tridimensionnelle unique, impliquant les systèmes d'information ainsi que des processus et des moyens technologiques, permettra aux douanes et à Interpol de sauver des vies chaque jour dans le monde entier.

## Rénovation du secteur Paris Nord-Est



Centrale PNE (Paris Nord-Est)

© Tractebel Engineering France

Dans le cadre du Grand projet de renouvellement urbain visant à améliorer la qualité de vie de ses quartiers, la ville de Paris a retenu 11 sites à rénover, dont le secteur Paris Nord-Est. **Tractebel Engineering France** a travaillé avec CPCU, CLIMESPACE et COFELY Réseau pour apporter à ce nouvel écoquartier une solution énergétique innovante. Le fruit de ce travail a donné le jour à un concept novateur de doublet géothermique couplé avec une production de chaud et de froid. Cette synergie entre 3 réseaux répondant aux besoins énergétiques d'un quartier est une première. Cette production de chaud et de froid combine de la géothermie profonde et des thermo-frigo pompes. La haute qualité environnementale du projet et l'innovation retenue ont séduit l'aménageur de cette nouvelle zone urbaine.



© Disneyland Paris Restaurants | Starbucks Coffée®





Infrastructures  
Transports et leurs systèmes  
Bâtiment  
Energie  
Industrie  
Environnement  
Aménagement  
Télécoms & IT

**Viaduc haubané franchissant l'oued Bouregreg - Maroc**  
Client : Autoroutes du Maroc (ADM) - Architecte : Hervé Vadon (STRATES)  
setec tpi - Maroc setec - terrasol groupe setec

## Concevoir, maîtriser les grands projets du monde de demain

En amont de toute réalisation majeure, les ingénieurs de **setec** travaillent en équipes pluridisciplinaires en France comme à l'international. Rejoignez nos 2 300 collaborateurs de talent oeuvrant chaque jour sur des projets variés dans le monde, au sein des nombreuses sociétés du groupe.

Découvrez nos opportunités de carrières sur [www.setec.fr](http://www.setec.fr)



**setec**





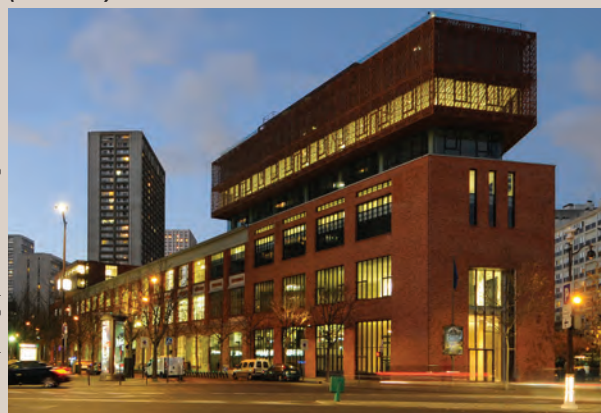
© Assystem

## Le SAVE : une barrière au sol pour des transports intelligents

Pour répondre aux enjeux des « transports intelligents », une équipe Assystem a mis au point un système d'affectation de voie écologique, baptisé SAVE, en partenariat avec le CNES. Le SAVE est une barrière au sol qui permet l'affectation de voies en matérialisant une entrée ou une sortie sur un tronçon de route, de parking, de péage ou encore de pont. Sa particularité ? Une totale autonomie et un pilotage sans fil à distance *via* une liaison satellite pilotée par un smartphone ou une tablette PC. Ces deux caractéristiques permettent d'implanter ce système en tout lieu et notamment sur des sites ne disposant pas de sources d'énergie. Ce projet innove à la fois par le pilotage par satellite, inédit en milieu industriel, par la création d'une gamme de barrière light sur autoroute et par la gestion écologique de l'énergie.

Anciens ateliers de l'usine Panhard à Paris, porte d'Ivry - Extension sud (déc. 2013)

## Restructuration et extension des anciens ateliers et bureaux de l'usine Panhard



© AREP / photographe Mathieu Lee Vigneau

Dans un environnement aujourd'hui fortement marqué par la verticalité assez brutale des tours de logements, le projet de restructuration et d'extension des ateliers et bureaux Panhard, dans le 13<sup>e</sup> arrondissement de Paris, perpétue la présence de l'ancienne usine, sa monumentalité horizontale et sa spécificité architecturale, en développant comme fil conducteur les éléments de modénature des façades existantes : matériaux, gamme chromatique dominante, tracé régulateur. L'un des points forts de ce projet concerne la couverture de la Petite Ceinture et la création d'un jardin en surplomb. 21 000 m<sup>2</sup> d'espaces de travail lumineux, agréables et conviviaux ont ainsi vu le jour. Au croisement de problématiques urbaines et architecturales, cette opération a permis à AREP de poursuivre les réflexions qui guident sa vision de la ville durable.

## Mission environnementale de l'autoroute A9



© E. Wierczorek

Dans le cadre du dédoublement de l'autoroute A9 à Montpellier (2013- 2017), un volet environnemental a été instauré dès la phase de travaux et la mise en œuvre des engagements réglementaires pour la préservation des milieux et des espèces. SAFEGE, en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage, a été chargé de garantir cette performance environnementale. Grâce à un système de management environnemental, la société d'ingénierie assure le suivi et le pilotage de ce

projet complexe aux multiples acteurs et aux objectifs ambitieux : réduction des nuisances, gestion optimisée des déchets, préservation de l'environnement naturel du chantier, suivi des milieux aquatiques et naturels, mesures compensatoires... Des contrôles réguliers et un panel d'indicateurs garantissent un suivi environnemental tout au long du projet.

## Lutter contre l'inondabilité du bassin de la Meuse



© Neufchâteau Crue 2001 ©CCPN

Dans les Vosges et la Haute-Marne, le bassin de la Meuse amont présente des rivières aux fonctionnalités biologiques dégradées : les activités anthropiques des dernières décennies ont appauvri la diversité du milieu naturel et le *continuum* écologique. En outre, la problématique d'inondabilité constitue un enjeu majeur pour certaines communes du bassin (7 arrêtés CATNAT pour la commune de Neufchâteau). Dans ce contexte, l'EPAMA a confié à WSP France une étude de maîtrise d'œuvre globale pour compléter la mise en œuvre de 84 aménagements (zone de sur-stockage, protections localisées, seuils, reméandrages, diversifications d'écoulement, création de zones humides, lit d'étiages), répondant à ces deux problématiques.



# RSE : UNE DÉMARCHE EN MOUVEMENT

Partager les bonnes pratiques, c'est l'une des raisons d'être du Club RSE qui réunit plusieurs sociétés, de toutes tailles, de Syntec-Ingénierie, mobilisées dans le déploiement de cette démarche. La norme internationale ISO 26000 précise les objectifs à atteindre, mais la mise en œuvre appartient à chaque entreprise. Toutes n'empruntent pas les mêmes voies. Mettre en évidence la richesse et la diversité des initiatives et des actions conduites nous a donné l'idée de consacrer ce numéro des *Cahiers de l'Ingénierie* à la démarche RSE.

Quels sont les enjeux de la RSE en France comme à l'international ? RSE et compétitivité font-elles bon ménage ? Comment prendre en compte les aspects sociétaux et environnementaux ? Quel pilotage privilégier pour une gouvernance efficace ? Ce sont là quelques-unes des questions auxquelles ce numéro des *Cahiers de l'Ingénierie* tente d'apporter des réponses.



# La RSE, engagement de l'ingénierie vis-à-vis de la société

Nicole Notat, PDG de VIGEO

**Première femme à avoir dirigé un syndicat (la CFDT) en France, Nicole Notat a créé, en 2002, une agence privée de notation sociale, VIGEO. Elle a publié en 2012 *L'Entreprise responsable, une urgence* aux Éditions Dialogues.**



**À travers votre expérience au sein de VIGEO, constatez-vous de la part des chefs d'entreprise une prise de conscience des enjeux de la RSE en France ?**

Ma réponse sera nuancée. On reconnaît à la France une longueur d'avance en matière de responsabilité sociétale car elle a introduit dès 2001 une obligation de *reporting* non financier pour les grands groupes. Cette obligation, avec le Grenelle 2, s'étend à des entreprises intermédiaires et contribue à faire progresser la collecte d'informations. En dix ans, je crois que l'on peut affirmer qu'il y a eu de réelles avancées au niveau du

respect des droits de l'homme, de la responsabilité environnementale, des relations plus équilibrées entre donneurs d'ordres et sous-traitants... pas seulement de la part des grandes entreprises, mais aussi de certaines PME. Mais la vigilance au facteur de risque reste hétérogène d'un secteur d'activité à l'autre. Ceux qui sont le plus mobilisés aujourd'hui sont les secteurs de la construction, de l'énergie et plus largement tous ceux dont les modes de production ont été profondément modifiés ces dernières années.

**La démarche RSE recouvre des enjeux sociaux, environnementaux et de gouvernance. Y a-t-il une hiérarchie à établir, des priorités à arrêter lorsqu'une entreprise décide de s'y engager ?**

Quand une entreprise se lance dans une démarche de RSE, elle a besoin de disposer de la cartographie complète de ces différents enjeux. Pour autant, tous ne présentent pas la même priorité en termes de risques : certains méritent une attention plus soutenue. Par exemple, une entreprise du secteur de l'énergie sera plus attentive à diversifier ses sources d'énergie, ou encore une entreprise du secteur du textile devra être particulièrement vigilante dans ses relations avec les sous-traitants, en particulier lorsqu'ils sont localisés dans certains pays en développement.

**Peut-on vraiment mesurer une démarche RSE ? Selon quels paramètres ?**

Cela passe par la collecte et l'analyse des informations concernant l'engagement de l'entreprise. C'est le métier

d'une agence comme VIGEO. Cet engagement se manifeste et doit être vérifié à plusieurs niveaux. Pas seulement au niveau des intentions de l'entreprise, c'est-à-dire de la profession de foi des dirigeants. Il faut aller au-delà et détecter ce qui est tangible dans le déploiement des mesures prises, vérifier les indicateurs extra-financiers. Par exemple, dans le secteur de la formation, l'indicateur de la masse salariale qui lui est consacrée n'est pas toujours le plus pertinent, il sera plus efficace de regarder de près quelles sont les catégories de salariés ciblés par la formation ou encore d'évaluer l'efficacité des programmes dispensés.

**Dans une économie française mise à mal par la crise économique, la RSE est-elle toujours un facteur de compétitivité ?**

La RSE peut être perçue comme un frein ou un coût. En réalité, c'est un avantage, une opportunité. La RSE prend tout son sens dans la compétitivité hors coûts. Cela se traduit par le respect d'une certaine éthique dans les relations d'affaires, par la qualité de ce que l'on produit, par une meilleure cohésion dans l'entreprise, par la mobilisation des salariés... Autant de facteurs qui participent aussi à la création de valeur et qui font que l'entreprise noue une relation nouvelle avec l'écosystème dans lequel elle évolue.

**“ La RSE est un formidable moteur de transformation, un puissant levier de renouvellement du lien de l'entreprise avec la société et ses acteurs. ”**

# Comment mettre en place un système de pilotage de la RSE dans une entreprise ?

Diane-Laure Arjaliès, professeur assistant, département comptabilité-contrôle de gestion - HEC Paris

Tout d'abord, il est essentiel de répondre aux trois questions suivantes : pourquoi mesurer ? Que mesurer ? Que faire avec ces mesures ? Il est en effet primordial que le système de pilotage de la RSE mis en place réponde à la fois aux objectifs de l'entreprise en termes de RSE, mais également aux spécificités des utilisateurs ultimes de l'information (ex. : dirigeants, contrôleurs de gestion, investisseurs ou agences de notation sociétale).

## POURQUOI MESURER ?

On associe souvent trois objectifs principaux à la mise en place d'un système de pilotage de la RSE : gérer, rendre compte et valoriser. Le premier objectif est organisationnel : le système de pilotage doit vous aider à déployer, suivre et faire évoluer si besoin votre politique de RSE. Le deuxième objectif est externe : les indicateurs choisis doivent vous aider à communiquer sur vos pratiques en matière de RSE auprès de vos parties prenantes. Enfin, le troisième objectif est stratégique et a pour but de mesurer les bénéfices de votre politique RSE pour votre entreprise, au niveau financier mais également en termes de réputation ou de capital humain.

## QUE MESURER ?

Une fois les objectifs choisis, il est important de déterminer le périmètre et le type d'activités sur lesquels vous souhaitez travailler en priorité. Souhaitez-vous favoriser une approche par produit ou par site ? Souhaitez-vous impliquer vos fournisseurs ? Il est souvent conseillé de démarrer par un projet pilote avant d'intégrer l'ensemble des collaborateurs.

## QUE FAIRE AVEC CES MESURES ?

Un inconvénient classique des systèmes de mesure de la RSE concerne souvent le manque d'utilisation de l'information générée par le système. C'est pour cela que, dès sa mise en place, il est important d'anticiper l'utilisation qui sera faite de ce dernier et de l'intégrer, si besoin, dans les canaux classiques du contrôle de gestion.

Les réponses à ces trois questions peuvent évidemment évoluer dans le temps et dans l'organisation. Une PME n'aura certainement pas les mêmes priorités que la filiale d'une entreprise cotée !

Au niveau du système de pilotage en lui-même, deux approches coexistent sans qu'une semble meilleure ou plus performante qu'une autre : certaines entreprises ont intégré la RSE dans leur système de pilotage interne existant, ce qui leur permet de ne pas la traiter comme une thématique extérieure, mais peut amener à la négliger en période de fortes contraintes. L'existence d'un système de pilotage spécifique a l'avantage de le rendre visible et de lui allouer un budget propre, mais peut aussi le marginaliser. De même, certaines entreprises ont une approche décentralisée, d'autres centralisée, sans que cela n'ait d'impact flagrant sur leur performance en matière de RSE. Enfin, vous pouvez choisir de créer vos propres indicateurs ou d'utiliser ceux à votre disposition, tels que ceux préconisés par votre secteur ou par des organismes normatifs de type Global Report Initiative (GRI). Quel que soit votre choix, la réussite du projet dépend pour beaucoup du soutien de la direction et de l'engagement des managers. On dit souvent qu'on obtient ce que l'on mesure, mais on oublie parfois que l'on mesure ce que l'on souhaite obtenir !



**“ On associe trois objectifs principaux à la mise en place d'un système de pilotage de la RSE : gérer, rendre compte et valoriser. ”**



# Être acteur du développement économique régional

Guillaume Boyer, délégué régional Rhône-Alpes Total Développement régional



**Approche territoriale et soutien au développement des PME sont deux axes prioritaires des actions déployées par le groupe Total dans le cadre de sa politique de RSE. Pourquoi ce choix et quelles en sont les déclinaisons concrètes ?**

Notre action relève d'une démarche volontaire de soutien pérenne à l'emploi dans les territoires où nous déployons nos activités. Ce n'est pas lié à l'obligation légale de participer à des actions de ré-industrialisation en cas de mutations industrielles. C'est un gage de solidarité sociale vis-à-vis de PME qui constituent le socle du développement économique de ces territoires. Tout a démarré dans les années 1970 sur le bassin de Lacq, dans les Pyrénées-Atlantiques, où le groupe Total a commencé à exploiter un gisement de gaz. On savait que ce gisement aurait une durée d'exploitation d'une trentaine d'années. Face à l'échéance inéluctable de la fin du gisement de gaz naturel, il a fallu anticiper la reconversion très en amont. C'est la raison pour laquelle a été créée, en 1978, la SOFREA, devenue Total Développement Régional (TDR) en 2005... Le rôle de TDR est d'encourager et de faciliter des projets de création, de reprise et de développement des PME avec l'aide du délégué régional. TDR contribue ainsi au développement économique de chaque région à travers les différents dispositifs d'appui financiers comme les « prêts classiques à froid ». Avec TDR, Total est l'un des rares groupes français à proposer et mettre en œuvre une telle diversité d'appuis aux PME pour favoriser le développement et la création d'emplois sur le territoire.

**L'action de Total Développement Régional est peu connue, pourquoi ?**

Nous avons voulu que cette démarche reste discrète pour éviter les frustrations. Nous avons des critères de présélection au niveau des projets et des PME que nous aidons... Nous ciblons des entreprises dans des secteurs en cohérence avec nos métiers, comme les PME du secteur de l'ingénierie, et nous nous appuyons sur un réseau de partenaires avec qui nous avons des accords nationaux : Réseau Entreprendre, Initiative France, les chambres consulaires, Bpifrance, les agences régionales de développement économique, etc. Nous n'intervenons jamais seuls.

**Sous quelles formes apportez-vous ce soutien aux PME ?**

Essentiellement sous forme de prêts financiers permettant la création, le développement ou la reprise de PME ; avec comme objectifs finaux le soutien, le développement et la création d'emplois sur le territoire. Ces prêts classiques à taux 0, sans garantie, d'un montant maximum de 50 000 K€, sont destinés à renforcer les fonds propres, à consolider la trésorerie ou à financer des investissements. En moyenne 130 entreprises en bénéficient chaque année, pour un montant total de 4,5 M€. Nous accordons aussi des prêts à l'innovation, jusqu'à 300 000 €. Ils sont plus importants mais soumis à une sélection plus poussée et ciblée sur les filières d'application ou sur une thématique scientifique ciblée par le groupe (solaire, biomasse, gestion des effluents industriels, efficacité énergétique...). Nous avons retenu une douzaine de projets en 2013. Les PME bénéficient en outre du conseil de nos experts, qui apportent un avis marché pour vérifier que ces innovations répondent à un besoin. Enfin, nous accompagnons les PME ayant la volonté mais aussi la capacité à se développer à l'international en apportant notre connaissance du marché des pays où nous sommes implantés, en leur ouvrant nos réseaux et en facilitant les partenariats locaux obligatoires dans certains pays pour faire du business.

**« Nous ciblons des entreprises dans des secteurs en cohérence avec nos métiers, comme les PME du secteur de l'ingénierie [...] »**

# Comment intégrer les critères RSE ?

Olivier Menuet, Directeur des Achats Responsables de la SNCF



**La SNCF a mis en place une politique d'achats responsables. Quels critères guident vos choix notamment pour les missions d'ingénierie ?**

La SNCF développe une démarche d'achats responsables depuis 2008; la direction que je dirige a été créée à cet effet et est composée actuellement de 12 personnes. Cette démarche

ne prend tout son sens qu'à travers le dialogue et l'accompagnement de nos fournisseurs. Pour la SNCF il s'agit d'expliquer où nous voulons aller, pour les fournisseurs ce qu'ils veulent faire; l'objectif étant de sortir de la simple équation « QCD » (qualité, coût, délai) en intégrant le long terme, car il ne peut y avoir de politique d'achats responsables en dehors d'une prise en compte du coût complet sur tout le cycle de vie. Apprécier les efforts de chacun, même s'il n'y a pas de résultat tangible dans l'immédiat, reste la principale difficulté. Concrètement, nous travaillons par famille de produits. Pour ce qui est des missions d'ingénierie, il ne s'agit pas d'achat de produits ou de simples prestations de services, mais souvent de maîtrise d'œuvre ou d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec des enjeux environnementaux ou sociaux importants. Au niveau de la Direction des Achats, nous devons convaincre nos clients internes que le prix n'est pas le seul critère déterminant. Pour ce qui est des fournisseurs, notre rôle est de les sensibiliser à la mission de conseil essentielle qui est la leur dans la rédaction des cahiers des charges qui doivent intégrer des spécifications liées à la RSE. Aujourd'hui 84 % de nos marchés intègrent des critères RSE dont certains sont éliminatoires.

**Au sein de la filière, considérez-vous que la SNCF ait une responsabilité particulière vis-à-vis de l'ensemble des acteurs du ferroviaire ?**

La RSE, pour nous, ne se limite pas à une simple déclaration d'intentions. C'est une vraie volonté qu'il est impossible de traduire par des actes sans associer nos fournisseurs, que ce soit dans une approche filière ou une approche territoire. La SNCF a signé le Pacte PME en 2004 et des chartes avec plusieurs syndicats professionnels. Mais la RSE relève d'une démarche de conduite du changement : passer de la stratégie à la pratique sur le terrain avec des enjeux économiques et de responsabilité

sociétale s'inscrit dans le temps. Depuis six ans, j'ai pu constater des évolutions majeures. Il reste encore du travail à faire.

**Comment, dans le cadre d'une démarche d'achats responsables, aborder la question de la sécurité et de la gestion des risques ?**

La sécurité, sous toutes ses formes, pour nos clients et pour nos agents mais aussi pour les salariés chez nos fournisseurs, fait partie de l'ADN de la SNCF. La sécurité passe par des démarches de qualification en amont et des contrôles avec retour d'expérience sur les incidents. Le risque santé, par exemple, est appréhendé à travers l'obligation des équipements de protection, l'interdiction d'utilisation de produits nocifs. Nous sommes aussi très vigilants sur le travail dissimulé notamment pour la sous-traitance en cascade, nous exigeons des déclarations conformes aux exigences Urssaf. En ce sens, les démarches de sécurité et de RSE sont complémentaires.

## CHIFFRES-CLÉS

Les achats de la SNCF, ce sont :

**12 milliards d'euros** *par an*

**un millier** *d'acheteurs dans le groupe*

**28 000** *fournisseurs*

**84 %** *des marchés intégrant des critères RSE, dont certains sont éliminatoires*





**13<sup>e</sup> Forum**  
ÉTUDIANTS - ENTREPRISES  
— JEUNES DIPLÔMÉS —

**JEUDI 23 OCTOBRE 2014**

**9h/17h AU CNIT LA DEFENSE  
HALL PIERRE CURIE**

Organisé à l'occasion du

**13<sup>e</sup> meet.ING**  
LES RENCONTRES DE L'INGÉNIERIE  
de la construction et de l'industrie

Conçu par



**SYNTEC-INGÉNIERIE**

*“ Un forum de recrutement aux profils  
diversifiés et recherchés ”*



## Profil des 2 500 participants

### LES PRINCIPALES FILIÈRES REPRÉSENTÉES



### LES REGIONS PRÉSENTES



## En quelques chiffres

**100** ÉCOLES D'INGÉNIEURS ET UNIVERSITÉS

**1500** ÉTUDIANTS ET JEUNES DIPLÔMÉS  
en provenance de toute la France



### UNE JOURNÉE GÉNÉRATRICE DE CONTACTS

- > Proposez vos offres de stage, d'emploi, d'alternance et de VIE
- > Élargissez votre réseau de recrutement
- > Communiquez sur votre entreprise et ses métiers en bénéficiant d'une grande visibilité

## PACK EXPOSANT...

UNE OFFRE COMPLÈTE POUR COMMUNIQUER EFFICACEMENT

**60**  
+

Chaque année,  
plus de 60 sociétés  
exposantes

## Inclus dans le pack exposant

- ✓ Votre logo sur le site du meet.ING avec un lien vers votre société
- ✓ Votre participation signalée sur toutes nos communications vers les écoles d'ingénieurs et universités
- ✓ Vos offres de stages, emploi... sur le site avenir-ingenierie.fr, le site des métiers de Syntec-Ingénierie (cette possibilité est réservée aux adhérents)
- ✓ Une bannière sur l'événement pour vos mails et votre site
- ✓ Mobilier et équipements adaptés\* à la surface du stand : toutes les précisions dans le dossier technique de l'exposant
- ✓ 6m<sup>2</sup> > 2 badges – 9 m<sup>2</sup> > 3 badges – 12 m<sup>2</sup> > 4 badges – 18 m<sup>2</sup> > 5 badges
- ✓ Petit-déjeuner, déjeuner plateaux-repas, cocktail de clôture

\* Attention : matériel technique, accès internet et bornier électrique à la charge de l'exposant



Martine Roux-Herry  
Tél. : 01 44 30 49 58 ou 06 81 82 61 06  
m.roux-herry@syntec-ingenierie.fr  
syntec-ingenierie.fr



**SYNTEC-INGÉNIERIE**

Syntec-Ingénierie, fédération professionnelle de l'ingénierie, représente un secteur dynamique de 40 milliards d'euros en France et 350 000 emplois dont près de 50 % de cadres ou ingénieurs.

# Démystifier la RSE

Romain Brochu, Président du Club RSE Syntec-Ingénierie

En 2013, nous avons franchi une étape importante avec la sortie du guide *Ingénierie & RSE*, envoyé à tous nos adhérents. Fruit d'un travail collectif réalisé au sein du Club RSE de Syntec-Ingénierie, ce guide a vocation à sensibiliser les entreprises aux enjeux de la RSE, à les accompagner dans leur démarche, sur la base des recommandations de l'ISO 26000. Lancé en 2012, notre club doit beaucoup à Armelle Foucher, qui a présidé ses travaux. J'ai pris le relais depuis, soutenu par la quinzaine d'adhérents qui s'investissent pour poursuivre la mission de vigie que s'est donné le Club.

Ensemble, nous sommes plus efficaces pour assurer le travail de veille, pour faciliter les échanges de bonnes pratiques mais aussi pour peser en amont de l'élaboration des textes qui concernent de près ou de loin la RSE. En effet, la pression réglementaire et les attentes RSE des donneurs d'ordres s'accroissent.

L'un de nos objectifs prioritaires en 2014 sera de définir des indicateurs de performance RSE, communs et partagés par les sociétés d'ingénierie. Ce travail permettra de faciliter le benchmark d'une société à l'autre et de présenter aux

organismes chargés de l'évaluation les indicateurs jugés les plus pertinents par la profession.

La RSE reste un terrain à défricher. L'important est de rassurer les entreprises. Comme monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir, nombre de sociétés d'ingénierie pratiquent, la RSE sans le savoir. En prendre conscience et communiquer sur le sujet peut constituer une première étape. Cela contribue à démystifier la RSE pour s'y engager ensuite de façon plus sereine et mettre en place une démarche structurée.



## PME et RSE : anticiper pour ne pas subir

Armelle Foucher, conseiller QSE & DD, CCI Essonne



Pour s'engager dans une démarche RSE, il faut se débarrasser des préjugés. La RSE s'adapte à toutes les tailles d'entreprises, à tous les secteurs d'activité. Dans le domaine environnemental, c'est développer le tri sélectif, par exemple ; dans ses relations avec ses fournisseurs, c'est faire attention aux délais de paiement ; ou encore, dans le domaine social, cela peut passer par un engagement dans des actions culturelles ou sportives. L'important, c'est de dresser un plan d'actions et d'établir des priorités. L'impulsion doit être donnée par la direction de l'entre-

prise, qui va jouer un rôle moteur et motiver les équipes. Le pilotage pourra être assuré par une personne en interne ou donner lieu à un recrutement ; il est aussi possible de faire appel à un consultant.

Le coût ne doit pas être considéré comme un frein. Ce que l'on dépense d'un côté peut être récupéré de l'autre, en réduisant par exemple la consommation d'énergie ou en diminuant le volume des déchets. Les gains en termes d'image ne doivent pas être sous-estimés. La RSE est aussi un facteur de fidélisation du personnel dans l'entreprise, c'est un argument pour attirer de jeunes talents. C'est enfin un facteur différenciant apprécié des donneurs d'ordres. Le retour sur investissement est réel, c'est un véritable levier de compétitivité.

Les dispositifs d'accompagnement des PME se multiplient. Ainsi, la CCI Essonne propose deux outils : le premier est un diagnostic pour appréhender les enjeux de la RSE, suivi d'un rapport de synthèse avec axes et actions proposés ; le deuxième prévoit un accompagnement pour bâtir et mettre en œuvre le plan d'actions RSE de l'entreprise. Même en l'absence d'obligation légale, lorsque l'on est une PME, mieux vaut anticiper pour ne pas subir.

# L'écoute des parties prena

« La RSE est un levier de compétitivité de plus en plus incontournable pour les sociétés d'ingénierie. La mise en place d'une démarche RSE permet de structurer le fonctionnement de son entreprise tout en s'inscrivant dans une démarche de progrès.

Mettre en musique les valeurs de sa politique générale en conjuguant indépendance, fidélisation et engagement sociétal, là se trouve l'enjeu d'une démarche RSE pour ISL Ingénierie. C'est sous l'impulsion des salariés qu'est née la réflexion en 2011. Notre groupe de travail RSE a proposé des axes de travail prioritaires et de déploiement de la démarche pour les années à venir, en valorisant notamment les retours d'expérience des adhérents réunis au sein du Club RSE de Syntec-Ingénierie. Les premières actions viendront formaliser, conforter ou approfondir nos bonnes pratiques sur les 3 thématiques prioritaires : éthique professionnelle et loyauté des pratiques, protection de l'environnement et relations et conditions de travail.

**Luc Deroo,**  
Président d'ISL Ingénierie

AMEG GROUP a initié sa démarche RSE et est devenu membre du Club éponyme de Syntec-Ingénierie en 2012. Notre objectif à travers cet engagement, et auparavant avec la démarche de certification ISO 9001, était au départ de structurer notre organisation et notre offre pour mieux répondre et anticiper les exigences de nos clients. Bien que non soumis à l'exigence de *reporting* extra-financier, notre groupe a compris l'intérêt de valoriser ce levier d'échange avec nos parties intéressées afin de connaître leurs problématiques, qu'elles soient économiques, sociales ou environnementales. Fort des bonnes pratiques recensées au sein du Club RSE, AMEG GROUP dispose des clés pour promouvoir en interne et chez nos clients les actions de développement durable.

**Aurélié Le Meut,**  
responsable qualité AMEG GROUP





# ntes au cœur de la RSE

La RSE permet également de renforcer son attractivité en valorisant ses bonnes pratiques et en fédérant les collaborateurs autour des thématiques du développement durable. »

Romain Brochu, Président du Club RSE de Syntec-Ingénierie

Notre société n'étant pas dans l'obligation légale de publier des informations sur sa politique en matière de RSE, nous nous sommes engagés dans cette démarche sans contrainte, afin de fédérer différentes actions existantes dans l'entreprise :

- une démarche qualité éprouvée ;
- une préoccupation du bien-être de nos salariés : plans de formation, respect de l'égalité et de la diversité, plan de prévention des risques psycho-sociaux ;
- des actions dans le développement local et l'emploi ;
- une politique en matière de préservation de l'environnement, sur nos activités propres, et une prise en compte systématique dans le cadre de nos projets.

La démarche RSE va nous permettre de mieux structurer toutes ces actions, d'en mesurer les résultats, et également de les ouvrir à nos parties prenantes.

**Frédéric Lassale,**  
directeur de TPF-France,  
Président de Beterem Ingénierie

À GIRUS, plus de 25% des collaborateurs sont actionnaires et décident collectivement des choix de la gouvernance et du cadre de la gestion financière de l'entreprise. Cet actionariat s'est construit au fil du temps, encouragé par un management participatif, le partage d'un projet collectif et une dynamique mettant en avant l'éthique et les relations humaines. La stratégie de GIRUS émerge des échanges des principaux associés avec les responsables d'activités qui vont alors construire avec leur équipe un plan d'action, décliner les objectifs et répartir les tâches. Cette organisation responsabilise les collaborateurs car elle les rend auteurs de leur activité, responsables de leurs actions. Cette gouvernance s'inscrit dans une éthique qui inclut le bien-être au travail, conformément à la norme ISO 26000.

**Jean-Christophe Darne,**  
cadre dirigeant, responsable du domaine  
environnement de Girus



# Mobiliser les forces vives de l'ingénierie autour du chantier RSE

Karine Leverger, Délégué Général de Syntec-Ingénierie



Mettre la RSE au cœur des priorités n'est pas nouveau pour Syntec-Ingénierie. C'est même une préoccupation de longue date. L'adoption d'un Code d'éthique professionnelle pour les sociétés d'ingénierie, faut-il le rappeler, remonte à avril 2004. En février 2010, nous avons signé une convention d'engagement volontaire avec le ministère de l'Écologie et

du Développement durable pour favoriser la mise en œuvre concrète du Grenelle de l'Environnement. Des métiers de la construction, initialement concernés, cet accord a été étendu, en 2012, à ceux de l'industrie. Ont suivi le Carnet de bord du développement durable, la participation à la mise en œuvre d'accords conventionnels ou de plans d'actions en faveur de l'égalité professionnelle hommes-femmes, de l'emploi des handicapés et des seniors, de l'écoresponsabilité... Enfin, dans la continuité du club Qualité a été lancé, en 2012, le Club RSE dont le travail a permis de réaliser en 2013 notre guide pour déployer une démarche RSE au sein des sociétés d'ingénierie.

La publication de ce guide vise à mieux prendre en compte, dans l'exercice de nos métiers, les nouveaux enjeux environnementaux et sociétaux d'un monde en mutation. Le travail en réseau est devenu la règle pour des projets de plus en plus complexes qui exigent de multiples compétences. Et dans la relation de partenariat qui unit les sociétés d'ingénierie à leurs clients, rester à l'écoute des besoins qui émergent de la société civile permet de mener

à bien plus efficacement les projets qui leur sont confiés et pour lesquels leur rôle de conseil s'avère essentiel.

Partager les bonnes pratiques, mettre au point des grilles d'analyse pour avancer ensemble en disposant des repères nécessaires focalisera les efforts de Syntec-Ingénierie pour mener à bien ce vaste et ambitieux chantier. Notre engagement avec l'ORSE, l'Observatoire de la RSE, va dans ce sens et confirme l'importance d'un travail commun pour promouvoir la RSE, tant en France qu'à l'international où elle fait partie désormais des prérequis dans les grands appels d'offres.

L'humain constitue la principale richesse des sociétés d'ingénierie, c'est un atout, d'où l'importance du pilotage de toute démarche RSE. Mobiliser l'ensemble des équipes autour d'un projet partagé de RSE s'avère indispensable pour donner tout son sens à un développement que l'on veut durable. Syntec-Ingénierie sera, dans cette démarche, à vos côtés.

**“ La RSE est incontestablement devenue un enjeu économique pour les sociétés d'ingénierie confrontées aux exigences de la société civile. ”**





# L'ENJEU ENVIRONNEMENTAL, PILIER DE LA RSE

« Satisfaire nos besoins présents tout en permettant aux générations futures de satisfaire les leurs. »

Le développement durable, transposé dans l'univers de l'entreprise, devient responsabilité sociétale (RSE) avec une ambition : concilier économie, environnement et social.

L'enjeu environnemental est peut-être celui qui est le plus aisé à matérialiser et le plus mobilisateur. Concret, mesurable, il peut se décliner en plans d'actions dont les résultats seront d'autant plus motivants qu'ils seront perceptibles. Les différents projets évoqués dans ce numéro spécial des *Cahiers de l'Ingénierie* dédié à la RSE le confirment. Ils soulignent combien les préoccupations environnementales sont au cœur du quotidien des sociétés d'ingénierie, dans leur propre fonctionnement comme dans l'accompagnement de clients conscients que l'avenir de la planète dépend des efforts de chacun de nous.

L'entreprise, ses clients, ses collaborateurs sont parties prenantes d'une démarche qui ne peut être que globale. La norme ISO 26000, norme de recommandation en matière de RSE, permet d'alimenter la réflexion mais sa déclinaison concrète relève de la responsabilité de chacun.





© Klett - Fotolia

## ALTRAN

# L'énergie verte au cœur de l'innovation

Promouvoir l'innovation auprès des collaborateurs et participer à la recherche de solutions concrètes aux défis environnementaux actuels sont deux engagements majeurs du groupe Altran. Ils se traduisent, par exemple, dans la possibilité donnée en interne aux *Innovation Makers*<sup>1</sup> de soumettre un projet innovant visant à satisfaire les futurs besoins de clients dans le monde entier, quels que soient leur industrie et leur secteur, et de décrocher des moyens pour le réaliser. Une dizaine de projets sont ainsi soutenus chaque année dans le cadre du programme THE I PROJECT (I pour innovation bien sûr). L'équipe de Konrad Mussenbrock, d'Altran Germany, fait partie des heureux lauréats de la saison 1. Son projet, baptisé *Virtual Power Plant*, a permis de donner naissance à une plate-forme intelligente de gestion des énergies vertes dans la mouvance des *smart grids*, les fameux réseaux intelligents.

Le point de départ du projet, c'est un constat : comment, avec la part croissante d'électricité issue de l'éolien ou du photovoltaïque, gérer une production variable. Les énergies renouvelables ont pour paradoxe de générer, par moments, un surplus d'énergie qui congestionne les réseaux électriques, voire qui oblige les exploitants à payer pour retirer du réseau cette énergie surabondante. Après de multiples échanges avec des clients confrontés au problème, l'équipe de Konrad Mussenbrock a imaginé de développer une plate-forme intelligente de gestion qui pourrait équilibrer de façon dynamique production et consommation de cette énergie verte. Le stockage permet de réguler les fluctuations de production, le lissage de la demande contribue à éviter les pics de consommation grâce à des reports, le tout en garantissant des recettes ou des économies en plus

selon les intervenants concernés. Grâce à *Virtual Power Plant*, les fournisseurs d'énergie verte peuvent désormais assurer un approvisionnement en électricité aussi fiable que celui des centrales électriques, tout en garantissant un prix plus compétitif et moins volatile.

Grand fournisseur d'énergie verte, l'Allemagne constitue un marché potentiel porteur pour la nouvelle plate-forme *Virtual Power Plant*. D'autres pays européens sont aussi directement intéressés comme la Belgique, l'Italie, l'Espagne ou encore la Pologne, où la production d'énergie d'origine renouvelable ne cesse de croître avec des besoins en solutions de stockage et de gestion des flux.

1. Collaborateurs du groupe Altran.

**INDDIGO**

# Miser sur l'innovation solidaire au profit des populations en Inde

Inddigo s'est donné pour objectif de diviser par quatre ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050. Depuis 2011, les émissions liées à l'activité de l'entreprise, qui n'ont pu être évitées (765 tonnes de CO<sub>2</sub> en 2010), font l'objet d'un crédit carbone, conformément aux engagements résultant du protocole de Kyoto. Elles sont compensées par des dons à des projets solidaires. Cette démarche volontaire permet de concilier responsabilité environnementale et responsabilité sociétale, et reflète les valeurs de l'entreprise. Innovants, les projets financés visent le mieux-être des populations locales, favorisent le transfert de compétences et réduisent les émissions de CO<sub>2</sub>.

## PLANTER DES ARBRES SAUVEURS

Inddigo soutient le programme Arbres Sauveurs de l'association indienne Sadhana Forest, qui vise à transformer cinq hectares de terres déforestées, dans le Tamil Nadu près de Pondichéry, en une forêt nourricière et régénérante. C'est possible grâce à un ingénieux système de rétention de l'eau de pluie et à la plantation d'arbres oxalogènes. Ces arbres ont la propriété exceptionnelle de fixer le carbone atmosphérique sous forme de calcaire autour des racines (fixation pérenne sans effet de serre) tout en fertilisant le sol, ce qui permet de restaurer la biodiversité et d'obtenir de meilleures récoltes sous leur couvert, au bénéfice des populations locales. Fin 2012, 1 260 arbres avaient déjà été plantés.

*Construction d'un bâtiment solaire passif.*

## CONSTRUIRE 1 000 BÂTIMENTS SOLAIRES PASSIFS DANS L'HIMALAYA

Depuis 2008, le programme de compensation carbone volontaire CO<sub>2</sub> Solidaire, porté par le GERES\*, développe le projet de construction de « 1000 bâtiments solaires passifs » pour améliorer les conditions de vie des populations rurales de l'Himalaya indien. Grâce à l'intégration dans les bâtiments de techniques solaires passives, simples et fiables, il est possible d'économiser 60% de l'énergie, tout en gagnant 10% de température intérieure dans une région où les hivers sont longs et rigoureux. Associées au projet en amont, les communautés locales sont formées à la construction de ces bâtiments solaires passifs. Quelque 300 000 habitants bénéficient aujourd'hui de ce programme, source d'un plus grand confort de vie et d'ouverture sur des activités économiques.

\* Groupe Énergies Renouvelables, Environnement et Solidarités.

« L'une des spécificités les plus intéressantes d'une habitation solaire est qu'elle ne nécessite pas de techniques ou de matériaux sophistiqués. Ces habitations sont construites principalement à partir de matériaux locaux comme les briques de terres, les pierres, les poutres et les bâtons en bois. »

**Skarma Tsering**, 57 ans, maçon à Khanji







## AKKA TECHNOLOGIES

# Optimiser les ressources informatiques avec Green IT

AKKA Technologies a pris une dimension internationale en multipliant les opérations de croissance externe, ce qui a eu pour effet, au niveau des réseaux et systèmes informatiques, de superposer des briques ayant des fonctionnalités différentes. L'enjeu de Green IT était d'optimiser l'ensemble, de réduire le nombre de serveurs et de diminuer la consommation énergétique en équipant des salles sécurisées et climatisées. « Notre objectif à trois ans est de disposer de trois data centers en France et deux en Allemagne, accueillant chacun une centaine de serveurs », précise Pascal Meunier, responsable IT, Networks et Infrastructures.

La démarche a été initiée en 2010 lors de l'aménagement d'un nouveau bâtiment utilisant la technique de la

virtualisation. Elle permet de « découper en tranches » un serveur dont la puissance équivaut à celle d'une cinquantaine de machines virtuelles. Outre les gains d'espaces, c'est aussi moins de chaleur restituée, donc des économies d'énergie grâce au *free cooling* qui tient compte de la température extérieure de l'air. À Toulouse, on est ainsi passé de 280 serveurs physiques à 70 aujourd'hui, l'objectif étant de ramener ce nombre à 20 en 2015.

Les efforts ont aussi porté sur l'optimisation des postes de travail, en distinguant les fonctions développement et bureautique. Et les déchets informatiques, 5 tonnes en France en 2013, 2 tonnes en Allemagne, sont recyclés.

## UNE PLUS GRANDE RÉACTIVITÉ

Enfin, Green It vise à la mise en place d'un Cloud Privé AKKA pour mutualiser les ressources. Les premiers tests seront lancés en 2014. « Cette solution, explique Pascal Meunier, permet d'avoir une vision globale des ressources disponibles et de les partager au mieux pour accroître la réactivité face à de nouvelles demandes de nos clients, et ce sans avoir besoin d'investir dans de nouveaux serveurs. »

Déployé en France et en Allemagne, Green IT est aussi un facteur d'intégration en développant la coopération entre des équipes qui n'ont pas la même culture. Le projet a mis à jour des évolutions métiers avec un glissement de l'administration de systèmes informatiques à celle de gestion des ressources.



**NALDEO**

# Innovation dans la traque aux déchets

Si la valorisation des déchets est pratiquée de longue date en France, l'enjeu porte aujourd'hui sur les déchets non valorisés, c'est-à-dire les ordures ménagères résiduelles, les encombrants non recyclables et les refus de tri de collectes sélectives. La future unité de Tri Valorisation Matière et Énergie (TVME), qui devrait être opérationnelle en 2015 à Hénin-Beaumont, dans le Nord-Pas-de-Calais, ouvre à cet égard de nouvelles perspectives. Ce projet est porté par le SYMEVAD (Syndicat mixte d'élimination et de valorisation des déchets), accompagné par les équipes de **Naldeo**, de la réalisation des études de faisabilité jusqu'au suivi de la construction et de l'exploitation qui seront assurés par Tiru, filiale d'EDF.

Cette unité sera la première en France à produire, à partir de déchets résiduels, outre un combustible gazeux – du biométhane qui sera réinjecté dans le réseau public GrDF –, un combustible solide de récupération (CSR) de qualité cimentière. Pivot innovant du projet, ce combustible devra présenter les qualités attendues par la filière en matière de pouvoir calorifique, de siccité, de granulométrie et de composition et pourra être utilisé en substitution aux énergies fossiles. Pour s'assurer de son adéquation avec les besoins des industriels, des rencontres ont été organisées en amont avec les cimentiers de la région et de Belgique, et les cahiers des charges rédigés en tenant compte de leurs prescriptions.

*La future unité de Tri Valorisation Matière et Énergie (TVME).*

C'est en Allemagne, dans le Bade-Wurtemberg, où une telle unité est déjà opérationnelle depuis 2006, que Naldeo a emmené les élus et les techniciens du SYMEVAD pour découvrir les performances du procédé utilisé. La capacité de traitement de l'unité du Nord-Pas-de-Calais ne dépassera pas les 100 000 tonnes de déchets par an pour un volume actuel de l'ordre de 110 000 tonnes. Ce sous-dimensionnement, délibérément choisi, mise sur une réduction à venir des déchets à traiter. La future unité TVME de Hénin-Beaumont fait en effet partie d'une démarche globale, avec un programme local de sensibilisation à la réduction des déchets, la création d'un nouveau centre de tri des emballages, d'une ressourcerie et d'une unité de compostage des déchets végétaux.

Grâce à l'ensemble du dispositif, les déchets ultimes réels devraient être sensiblement réduits pour représenter moins de 10% des déchets collectés après 2015.

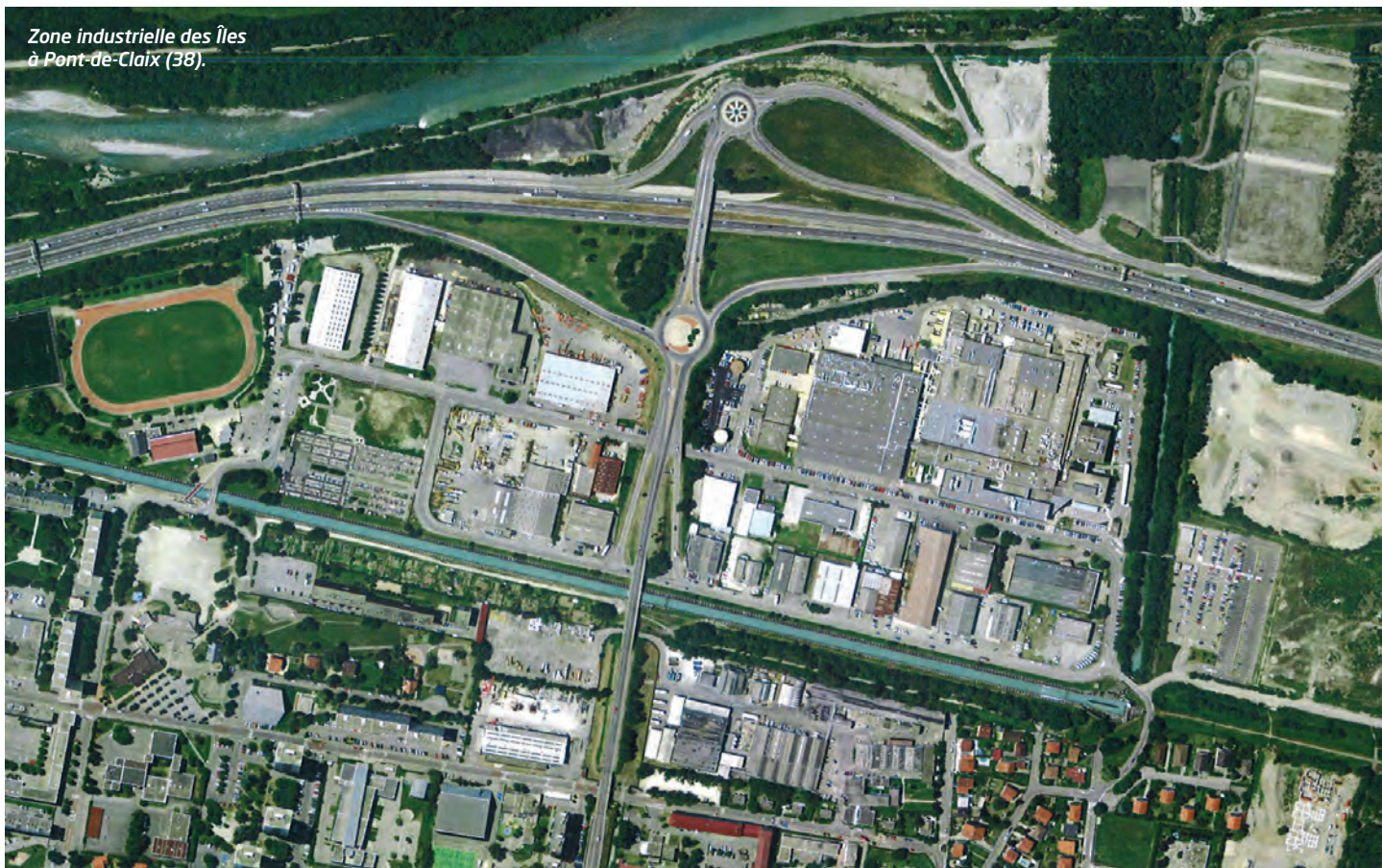
« L'ensemble du projet repose sur la recherche d'une qualité très poussée de combustible produit répondant aux exigences de la filière. Il s'agit d'adapter le combustible produit à un débouché précis et pérenne, et non plus de trouver une solution de traitement pour un déchet produit. »

**Martial Vandewoestyne**, président du SYMEVAD





Zone industrielle des Îles  
à Pont-de-Claix (38).



© GIRUS

## GIRUS

# L'économie circulaire au service du territoire

La responsabilité citoyenne est au cœur du projet RSE de GIRUS dont l'expertise, dès les débuts de l'entreprise, s'est positionnée sur le développement durable. Comment décliner cette responsabilité au sein de l'entreprise ? Surtout, quelles passerelles lancer avec l'écosystème dans lequel s'inscrivent les activités déployées à l'extérieur ? « L'économie circulaire est l'une des réponses sur laquelle nous travaillons », précise Olivier Perrin, chargé d'affaires. Fondée sur une utilisation plus économe et efficace des ressources, avec réduction et recyclage des déchets et des effluents mais aussi mutualisation des moyens et des services, elle permet d'amorcer un nouveau mode de développement. C'est la feuille de route sur laquelle travaille l'équipe pilotée par Olivier Perrin et Jean-Christophe Darne avec le syndicat mixte du pays de Craon. « Ce territoire rural se distingue par un

tissu industriel assez dense avec des activités diversifiées. L'objectif pour les collectivités, une trentaine de communes, est de maintenir et développer le potentiel économique et démographique du territoire en intégrant une démarche d'économie circulaire », résume Olivier Perrin.

Pour commencer, une enquête a été lancée auprès des entreprises concernées. « Nous avons constitué un échantillon d'une trentaine d'entreprises représentatives, situées dans des zones d'activités, car pour mettre en place des actions mutualisées, la proximité s'impose. » Réalisée en décembre 2013, cette enquête a permis de définir une dizaine de pistes de mutualisation, focalisées sur ce qui était le plus facilement réalisable. Par exemple, la collecte et le traitement des déchets avec mise en commun d'un compacteur, ou encore la récupération par un garage et par une entreprise de

transports de l'eau « glycolée » pour en faire du liquide de refroidissement, produit par une PME de la plasturgie.

« L'économie circulaire repose sur la synergie, il faut passer de démarches individuelles à des actions collectives, et cela fonctionne lorsque les acteurs concernés prennent conscience qu'ils ont tout à y gagner : économie de matières, réduction des coûts, investissements mutualisés », assure Jean-Christophe Darne. La prochaine étape passera par la mise en place d'ateliers thématiques dont l'éco-conception, associant les entreprises sur la base du volontariat avec l'objectif, dans un deuxième temps, d'attirer de nouveaux participants. « Au bout du compte, c'est tout le territoire qui va bénéficier de la démarche, l'économie circulaire devenant facteur d'attractivité pour motiver de nouvelles entreprises à venir s'installer dans la région ».





# L'HUMAIN AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS SOCIÉTALES

Lutter contre les discriminations et agir en faveur de la diversité sont des applications concrètes de la norme internationale ISO 26000, tant au sein des entreprises que dans l'écosystème dans lequel elles évoluent. C'est particulièrement vrai pour les sociétés d'ingénierie dont la principale richesse réside dans les femmes et les hommes qui en composent les forces vives.

Vous trouverez dans ce nouveau chapitre quelques exemples. De multiples actions sont possibles. L'important est de les formaliser, de les inscrire dans le marbre pour les pérenniser et faire en sorte qu'elles deviennent parties intégrantes de la culture d'entreprise.





© SCE

## GROUPE SCE

# Le partage d'expertises, moteur de l'École Groupe SCE

Mettre en pratique au quotidien une démarche de développement durable, socle de la culture de l'entreprise, passe, chez **Groupe SCE**, par le partage des compétences et des expertises. Le groupe nantais (450 personnes) a lancé, en 2010, l'École Groupe SCE. « *Ce projet trouve son origine dans un constat : pour répondre aux besoins de formation dans les métiers très techniques qui sont les nôtres, la meilleure solution était de mobiliser les expertises internes et de favoriser les échanges entre nos différents collaborateurs* », explique Virginie Ploquin, responsable RH.

Jusque-là, les besoins en formation qui émergeaient des différents entretiens annuels étaient couverts, en grande majorité, par des sessions proposées par des organismes extérieurs. Mais ces programmes ne répondaient pas toujours aux attentes lorsqu'il s'agissait de spécialités très pointues. « *Nous avons les compétences en interne, il fallait les mobiliser. Mais maîtrise technique et vertu pédagogique ne vont pas toujours de pair, c'est pour-*

*quoi nous avons mis en place un accompagnement pour former ces futurs formateurs* », précise Virginie Ploquin.

Les experts identifiés au sein du groupe ne sont pas livrés à eux-mêmes. Le soutien qu'ils reçoivent pour construire les supports pédagogiques dont ils auront besoin leur permet aussi de réfléchir à la pratique de leur propre métier. Ils sont quatre ou cinq à bénéficier ainsi, chaque année, de cet accompagnement, pour des spécialités aussi variées que l'hydraulique, les infrastructures urbaines, les métiers du paysage ou de l'urbanisme et les expertises en environnement, mais également des expertises transverses telles que les aspects juridiques ou l'évolution des marchés publics.

« *Au-delà de la démarche de formation, cette école contribue à fédérer les équipes, à favoriser les échanges et donc l'émergence d'idées nouvelles et d'innovation, ce qui profite à tous au sein du groupe, mais aussi à nos clients* », insiste la responsable RH de SCE. Les sessions de formation sont organisées au

siège du groupe, à Nantes, et sont ouvertes aux collaborateurs des différentes filiales. Chaque session réunit en moyenne une dizaine de personnes qui, une fois la formation terminée, gardent le contact et peuvent confronter leurs pratiques dans le pilotage des différents projets. Un site École Groupe SCE a d'ailleurs été créé afin que les collaborateurs retrouvent toutes les formations que nous proposons ainsi que les supports de formation. « *Les retours d'expérience sont très positifs avec un taux de satisfaction très élevé* », confirme Virginie Ploquin. Depuis 2012, l'École Groupe SCE est allée plus loin en proposant des parcours complets de 10 à 12 jours de formation. En 2014 a démarré un parcours destiné aux chefs de projet avec des modules sur les différentes missions qu'ils couvrent (management de projet, management d'équipe, relation commerciale, outil de planification, conduite de réunion...).

## ASSYSTEM

# Un engagement en faveur de la diversité

S'engager en faveur de la diversité tient une place privilégiée parmi les engagements RSE d'Assystem. Le groupe a signé, en 2011, une convention de mécénat pour une durée de cinq ans avec la Fondation INSA de Lyon. Le choix de cette école d'ingénieurs ne doit rien au hasard. L'INSA s'est positionnée, dès sa création en 1957, comme moteur de l'ascension sociale et « considère la diversité comme une opportunité majeure d'enrichir les parcours ». Ses relations avec Assystem ont été consolidées au fil des années par le recrutement de jeunes diplômés INSA qui constituent aujourd'hui la deuxième communauté d'ingénieurs du groupe en nombre.

Trois axes de coopération sont au cœur de la convention de mécénat. Le soutien au programme diversité Cordées de la réussite de la Fondation accompagne les bons élèves issus de milieux défavorisés tout au long de leurs études à l'INSA Lyon. Assystem s'engage à financer des bourses, à faciliter la découverte de l'environnement professionnel grâce à des échanges avec un mentor choisi

parmi les ingénieurs du groupe et, enfin, à fournir des opportunités de stages en milieu anglophone. Un deuxième programme cible les étudiants en situation de handicap. Assystem s'emploie à faciliter leur parcours en finançant les aménagements nécessaires, en soutenant, en partenariat avec l'association étudiante Handizgoud, des actions de sensibilisation et enfin en facilitant leur recherche de stage en entreprise.

L'égalité des chances entre femmes et hommes constitue le troisième volet de la convention de mécénat. Les ingénieures restent encore peu nombreuses, mais avec près de 20% des effectifs au féminin, et même 28% de femmes recrutées en 2013, Assystem fait partie des sociétés d'ingénierie qui leur donne des opportunités de carrière. Le réseau Femmes d'énergie fédère ainsi quelque 300 ingénieures au sein du groupe. Plusieurs d'entre elles sont parties prenantes dans le programme Mentorat au féminin qui vise à accompagner les étudiantes de deuxième année de l'INSA Lyon dans l'univers professionnel.



« Partager son expérience de la pratique d'un métier, c'est prendre du recul par rapport au quotidien, c'est donner à des jeunes du sens à leurs parcours de formation, des clés, des repères, ceux-là mêmes qui peuvent manquer à nos débuts. Devenir mentor, c'est faire, pour de jeunes étudiantes, ce que j'aurais aimé que l'on fasse pour moi : leur présenter par exemple une journée type dans différents métiers. C'est aussi partager leur énergie, leur enthousiasme. Tout le monde y gagne ! »

**Mathilde Vizot**, ingénieure spécialisée en énergie nucléaire, mentor et membre du réseau Femmes d'énergie d'Assystem





Constance Duprilot, chargée de mission Handicap & Diversité, Technip.

## TECHNIP

# Changer le regard sur le handicap

Après le succès de la semaine de sensibilisation au handicap, organisée en mai 2013, le renouvellement de cette manifestation est inscrit au programme, complété par des actions ponctuelles tout au long de l'année. Des référents locaux ont été nommés, un pour chacun des trois principaux sites de l'entreprise en France, Paris la Défense, Rueil-Malmaison et Lyon. Ils ont pour mission de déployer les actions prévues par l'accord : sensibilisation, information, formation, animation mais aussi remontée des besoins spécifiques permettant d'améliorer et d'enrichir la mise en œuvre de l'accord Handicap 2013/2015.

Cet accord s'applique aussi aux marchés passés par l'entreprise avec des prestataires extérieurs. Ainsi, un référent Mission Handicap a été nommé au sein du département

achats. Les contrats existants ont été pérennisés et de nouveaux fournisseurs du secteur protégé et adapté ont été retenus dans les domaines du transport spécialisé, de l'impression et de la restauration. Un partenariat avec une plate-forme de mise en relation avec le secteur protégé et adapté pour les appels d'offres a été signé et une rubrique intranet dédiée aux achats auprès d'entreprises spécialisées sera bientôt mise en ligne.

Six personnes en situation de handicap, embauchées en CDI, et cinq stagiaires ont rejoint les équipes de **Technip** depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013. C'est une autre concrétisation de l'accord qui vise à pérenniser l'engagement du groupe amorcé avec la création, en 2010, d'une Mission Handicap. Pour faciliter leur intégration au sein de l'équipe et du service, ils sont accompagnés, s'ils le

souhaitent, par un tuteur qui intervient en tant que conseiller professionnel dans la découverte des missions qu'ils auront à remplir.

Pour Constance Duprilot, chargée de mission Handicap & Diversité chez Technip, les actions de sensibilisation ont déjà porté leurs fruits. « *J'ai vraiment senti un réel intérêt pour le sujet handicap sur nos trois sites depuis la création de la mission. Il faut poursuivre la dynamique. Nous avons beaucoup gagné en visibilité, surtout depuis l'organisation de la semaine de sensibilisation.* » Pour preuve, des collaborateurs qui, jusqu'à présent, hésitaient à faire reconnaître leur handicap par l'entreprise se manifestent et ne craignent plus d'entamer une démarche pour obtenir le statut de travailleur handicapé.

ALTEN

# Quand la RSE donne naissance à des robots



© Shutterstock

Chercher à concilier les dimensions économique, environnementale et sociétale de projets technologiques fait partie de la politique RSE déployée par ALTEN. Ainsi, après les drones civils, utilisés dans l'aide aux premiers secours, et les systèmes d'aide aux déficients visuels, comme les lunettes à réalité augmentée, le groupe travaille sur un projet HomeDocBot de mise au point de robots domestiques d'aide aux personnes âgées. « C'est un projet financé sur fonds propres par le groupe qui investit dans la R&D avec un double objectif : développer les compétences en interne et apporter des réponses à des problématiques sociétales », explique Serge Krywyk, responsable R&D.

HomeDocBot a été lancé il y a deux ans et il faudra attendre encore deux à trois années pour que les premières fonctionnalités soient opérationnelles. « Nous avons choisi de prendre le contre-pied de ce qui se fait aujourd'hui en matière de robotique », précise Serge Krywyk. Inutile donc d'attendre un énième robot au profil humanoïde ; l'équipe d'ALTEN a préféré privilégier une démarche pragmatique : « augmenter la qualité de vie au quotidien des personnes des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> âges en améliorant leur autonomie, leurs sensations de sécurité et leurs capacités à

développer des interactions dans et avec leur environnement domestique. »

Cela passe par la conception de fonctionnalités qui vont simplifier la vie de tous les jours des personnes âgées qui souhaitent rester à domicile. Le robot domestique HomeDocBot pourra, par exemple, transporter d'une pièce à l'autre des objets familiers, indispensables au confort quotidien, un peu comme une desserte mobile. Il pourra aussi faciliter la communication avec l'extérieur en aidant à piloter les différents outils multimédia ou encore, grâce à des capteurs, accélérer l'assistance médicale d'urgence par la transmission de données comme le rythme cardiaque ou la pression sanguine, en liaison avec des interlocuteurs référents à l'extérieur.

Les travaux de R&D des équipes d'ALTEN sont menés en partenariat avec l'Institut des Systèmes Intelligents et de Robotique (ISIR) de l'université Pierre et Marie Curie. « Nous n'avons pas vocation à industrialiser des produits, notre mission s'arrête à la R&D, conformément à nos objectifs de développement des compétences. On peut imaginer une cession de brevet ou toute autre option lorsque l'on entrera dans la phase opérationnelle », conclut Serge Krywyk.





# PAS DE RSE SANS GOUVERNANCE

L'engagement sociétal de l'entreprise, ses responsabilités environnementales, au-delà des discours de façade, font aujourd'hui partie intégrante du vécu dans la vie professionnelle. Mais la RSE doit se concevoir comme une démarche globale, porteuse de sens, et pas simplement comme une juxtaposition d'actions ou d'initiatives pas toujours corrélées les unes aux autres. Exactement comme dans le registre musical, il y a la partition, les musiciens et surtout le chef d'orchestre, garant de l'harmonie collective. D'où l'importance de la gouvernance, du pilotage dans un chantier RSE.

Les expériences menées dans les différentes entreprises qui témoignent dans ce numéro des *Cahiers de l'Ingénierie* soulignent la diversité des voies empruntées. La taille de l'entreprise, la nature de ses activités, son ouverture à l'international sont autant d'éléments à prendre en compte. Mais la motivation est une valeur partagée par l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise.

**EGIS**

## Un projet mieux accepté est facteur de réussite

Le rôle de l'ingénierie dans l'optimisation économique, sociale et environnementale des projets positionne les professionnels en partenaires clés de la stratégie RSE des clients maîtres d'ouvrage et donneurs d'ordres. « *L'ingénierie apporte une démarche contextuelle. Pour chaque projet il faut tenir compte des différentes parties en présence, de leurs attentes, des contraintes liées à l'environnement, cela passe forcément par des compromis* », explicite Benjamin Plouviez, responsable développement durable d'Egis. « *Et plus on travaille en amont, avec un pilotage clairement identifié, plus le projet sera compris et mieux accepté. Pour y contribuer, Egis a mis au point une démarche et un outil multicritères d'aide à la décision.* »

Fruit d'une longue expérience sur le terrain, cette démarche Social Imprint va trouver une application particulière dès cette année dans le secteur minier. L'attribution des permis d'exploitation et le cofinancement des infrastructures par la Banque mondiale rendent incontournables les études d'impact et les plans de gestion environnementaux et sociaux. Si les opérateurs miniers ont déjà bien intégré les contraintes environnementales, ils ont pris conscience qu'il leur faut améliorer la dimension sociale des projets. Difficile à obtenir, l'acceptation sociale d'un projet minier reste fragile et peut être remise

en cause à tout moment, d'où le besoin d'outils permettant de détecter le plus en amont possible la dégradation du consensus social autour de la concession. C'est la raison d'être de Social Imprint, qui peut être déployé à tout moment du cycle de vie d'un projet.

### UN ATOUT FACE À LA CONCURRENCE

« *Ces outils d'aide à la décision pour mieux prendre en compte le profil développement durable des projets, dont l'acceptation sociale, se sont révélés des atouts concurrentiels pour Egis. Il en va de même des actions de RSE, en particulier en Afrique où nous sommes devenus un acteur de référence* », souligne Benjamin Plouviez. Cela n'est pas réservé au seul secteur minier mais concerne tous les grands projets de planification et d'exécution de programmes de développement. Comme par exemple au Cameroun, où la construction d'une nouvelle route qui impliquait que l'on coupe des arbres a été accompagnée d'actions de reboisement, élaborées et réalisées avec les femmes et les écoliers de la région. « *L'objectif est de faire de chaque projet un accélérateur de solidarités, un facilitateur d'initiatives à plusieurs partenaires. Le consensus suppose une prise de conscience et des efforts de tous. Le conseil en amont joue à cet égard un rôle essentiel* », insiste Benjamin Plouviez.







© ISL Ingénierie

## ISL INGÉNIERIE

# RSE, une vision partagée des valeurs de l'entreprise

« Faire de la RSE un véritable challenge d'entreprise, mobiliser l'ensemble des salariés autour de valeurs partagées et répondre aux attentes des clients face à des concurrents déjà engagés dans la démarche », voilà les motivations qui ont poussé ISL Ingénierie, dès 2011, à se lancer dans le chantier de la RSE. « ISL Ingénierie est une PME de moins d'une centaine de salariés. Nous n'avons aucune obligation réglementaire en la matière, mais les salariés étaient demandeurs et nous ressentions le besoin de formaliser et de structurer les actions que nous menions déjà », explique Maxime Auber, chef de projet. Membre du Club RSE de Syntec-Ingénierie, ISL Ingénierie a pu mettre à profit les partages de bonnes pratiques, mais les obstacles n'ont pas manqué. « Nous n'avons pas, compte tenu de notre taille, de structure dédiée RH, nous sommes

tous des opérationnels. Se posait alors la question de la disponibilité pour mener à bien un tel chantier », relève Maxime Auber. Un groupe de travail réunissant un représentant de la direction, un membre du conseil d'administration et un membre du comité d'entreprise a été mis en place pour garantir une vision partagée de la RSE. Après plusieurs mois de préparation et d'échanges, fin 2012, un diagnostic a été formalisé. Et à partir d'une vision critique de tout ce qui avait déjà été fait, des préconisations en termes d'actions se référant à la norme ISO 26000 ont été formulées. « Leur déclinaison sera étalée dans le temps. Il n'est pas question de tout bouleverser mais d'avancer par étapes », reconnaît Maxime Auber.

Au-delà des actions concrètes arrêtées pour l'entreprise et ses

collaborateurs, qu'apporte la démarche RSE ? « Développer nos activités, grandir, font partie de nos ambitions, mais pour ISL Ingénierie cette croissance doit être maîtrisée. Surtout elle doit se faire en gravant dans le marbre les valeurs qui ont soutenu la création et le développement de l'entreprise. » L'indépendance est l'une des valeurs cardinales d'une société comme ISL Ingénierie, dont l'actionnariat est composé à 100 % par des salariés. Veiller à la préservation de sa culture tout en impulsant le changement dans un environnement qui évolue reste une priorité. « J'entends souvent dire que la RSE vise à redonner du sens à l'entreprise. Pour nous, PME, c'est plutôt retenir, préserver le sens de l'entreprise, faire en sorte qu'il ne se dilue pas dans une croissance nécessaire mais qui doit être maîtrisée » conclut Maxime Auber.

## SYSTRA

# Faire vivre l'éthique au quotidien dans les équipes

Ancrer l'éthique, l'intégrité et la loyauté des pratiques commerciales auprès des 3 800 collaborateurs de SYSTRA ne pouvait souffrir aucun compromis. Œuvrant dans des projets d'ingénierie des transports ferroviaires et urbains dans 78 pays, il était nécessaire de les doter d'un référentiel de pratiques, de leur donner les repères nécessaires pour prendre la bonne décision ou adopter la bonne attitude. C'est la raison d'être du Code Éthique SYSTRA, élaboré en interne avec le soutien d'un déontologue chevronné.

Restait à le faire vivre au quotidien et à en faciliter l'appropriation par l'ensemble des équipes ! Une large distribution du document dans l'ensemble des services et des filiales ne pouvait suffire. Un accompagnement a été mis en place *via* un dispositif d'*e-learning* accessible sur l'intranet de l'entreprise. Des mises en situation, des cas concrets ont été imaginés sur un parcours en quatre étapes qui permet à chacun, à travers un dispositif ludique de quizz, de découvrir les différents enjeux et surtout d'y faire face afin d'être ensuite mieux armé pour résoudre les problèmes sur le terrain. Obligatoire, cette formation est validée, au terme des quatre étapes, par la délivrance d'une attestation à chacun des collaborateurs qui l'a suivie. Lancé en 2013, ce programme de formation est en cours. Bien

avancé en France, il se déploie aujourd'hui dans les différentes filiales dans le monde.

### AU SERVICE DE LA PERFORMANCE

Dans le cadre de la démarche de développement durable mise en place au sein du Groupe, le Code Éthique constitue l'une des pièces maîtresses de gouvernance au sein du plan stratégique adopté par SYSTRA pour les cinq prochaines années. Il est au cœur du programme de la journée d'accueil des nouveaux collaborateurs qui choisissent de rejoindre l'entreprise. Chacun en reçoit un exemplaire en même temps que le livret d'accueil. Ce code devient aussi facteur de compétitivité. La plupart des appels d'offres européens et internationaux intègrent aujourd'hui des exigences en matière de responsabilité sociétale et de développement durable. Et surtout, l'acquisition des bons réflexes par l'ensemble des collaborateurs au sein de l'entreprise permet de contribuer et même d'accélérer le bon déroulement des projets. Les premières remontées du terrain en la matière le confirment. Enfin, les réflexions se poursuivent pour animer cette démarche éthique et aboutiront, si nécessaire, à la désignation d'un déontologue maison.

Les 3800  
collaborateurs  
du Groupe ont reçu  
un code  
de e-learning.



© SYSTRA





© Xavier Rufroy - Biotope

## BIOTOPE

# Pérenniser les engagements en faveur de la biodiversité en créant une fondation

Pour un spécialiste de l'ingénierie écologique comme **Biotope**, développement durable et RSE font partie du patrimoine génétique de l'entreprise. Mais démarche naturelle ne signifie pas forcément actions structurées, surtout lorsqu'on est une PME. « *C'est pourquoi, explique Frédéric Melki, l'un des fondateurs de l'entreprise, nous avons voulu aller plus loin et créer une fondation d'entreprise. Le cadre juridique est rigide mais cela permet d'inscrire les actions dans la durée et de gagner en visibilité.* »

La Fondation Biotope est opérationnelle depuis le début de l'année. Elle disposera d'un budget de 150 000 euros sur 5 ans et aura plusieurs missions :

- mener des actions fortes dans un domaine pour l'instant délaissé : les zones aquatiques d'eau douce ;

- contribuer à réaliser des inventaires de la faune et de la flore dans des pays en développement qui disposent de peu de moyens pour le faire.

Le conseil d'administration de la Fondation réunit les fondateurs de l'entreprise, des salariés et des personnalités extérieures choisies pour leur expertise. « *La création de notre Fondation a été bien perçue par nos collaborateurs. Ils vont pouvoir soumettre des projets collaboratifs auxquels la Fondation pourra apporter son soutien : c'est une motivation pour s'engager davantage et imaginer des projets de plus grande envergure compte tenu de la possibilité de bénéficier de cofinancements* », reconnaît Frédéric Melki.

Plusieurs projets sont déjà dans les tuyaux et seront soumis prochainement au conseil d'administration : la

recherche en Chine d'un poisson d'eau douce que l'on croyait jusqu'ici disparu ; travailler en partenariat avec le muséum national d'histoire naturelle de Paris sur la faune et la flore des Antilles et de Guyane avec, à la clé, la possibilité de créer un emploi ; le soutien à une association qui, à partir de données d'observations recueillies en ligne, prépare un atlas pour recenser les orchidées... D'autres initiatives ne demandent qu'à germer. Elles le pourront car la Fondation permettra d'agir dans la durée et de mettre en valeur l'action des acteurs privés en faveur de l'environnement. Un engagement indispensable selon Biotope.

## NOUVEAUX ADHÉRENTS DE SYNTEC-INGÉNIERIE

### GNIPlus



La SAS GNIPlus, créée en 1998 par Olivier DAUMARIE, ingénieur TPE, exerce son expertise d'AMO GÉNÉRALISTE BTP autour des valeurs de l'intérêt public, de l'anticipation et de la qualité, au service d'un maître d'ouvrage. Implantée en PACA, forte de 8 salariés, elle intervient sur toute la France auprès de grands comptes tels que SNCF, VNF, COFIROUTE, ESCOTA, ou DREAL, des collectivités territoriales, des sociétés d'aménagement et SPLA. Composée d'ingénieurs BTP, elle réalise des missions qui vont de l'OPC urbain à la conduite d'opérations globales ou à l'assistance aux projets complexes, alliant les chantiers d'infrastructures - routes, ferrées ou canaux - aux travaux de bâtiment et à l'aménagement urbain.

[gniplus.com](http://gniplus.com)

### APSYS



APSYS, créée en 1985, est une filiale du groupe AIRBUS dont l'une des missions est d'être le pôle de compétence du groupe en maîtrise des risques. Les métiers d'APSYS s'appliquent à des domaines aussi variés que l'armement, l'industrie, l'informatique, les communautés urbaines, l'environnement, les transports, ainsi que dans toutes les applications où une vision globale des risques au niveau système est nécessaire. APSYS intervient à différents stades du processus de maîtrise du risque, en effectuant notamment des prestations d'audits d'activité, de conseil, de prestations d'études, de vérification du respect d'exigences de sécurité, de sûreté, de formation.

[apsysgroup.com](http://apsysgroup.com)

### ACTOAT



ACTOAT est une société française d'ingénierie et de conseil en innovation créée en 2010. Elle assure des prestations d'ingénierie de maîtrise d'œuvre sur l'ensemble du cycle de vie du développement produit-process aux services des industriels (secteur de l'automobile en particulier) et des maîtres d'ouvrage pour le secteur de la construction.

La société rassemble environ 20 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de 1,4 M€. Elle dispose de deux agences en France et d'un réseau de partenaires à l'international.

[actoat.fr](http://actoat.fr)

### WSP



WSP est une société d'ingénierie de 15 000 employés (ingénieurs, techniciens et experts) implantée dans plus de 35 pays avec 300 bureaux. La société offre, entre autres, des services dans les secteurs du bâtiment, de l'environnement, des infrastructures et de l'hydraulique. WSP travaille en partenariat avec les États et les collectivités, les investisseurs privés, les entreprises et les architectes, leur proposant des solutions intégrées et déclinées dans un large éventail de spécialités.

Depuis sa création en France, WSP investit en R&D afin d'offrir à ses clients des solutions innovantes économiques et respectueuses de l'environnement grâce à l'expertise et à l'expérience de ses ingénieurs.

[wspgroup.com](http://wspgroup.com)



## NOUVEAUX ADHÉRENTS DE SYNTEC-INGÉNIERIE

### NALDEO



NALDEO est une société française de conseil et d'ingénierie au service des collectivités territoriales, des administrations et des industriels, qui assure des missions d'ingénierie, de maîtrise d'œuvre, de conseil, d'études et d'audit. Ses domaines d'intervention sont variés : l'eau, l'énergie, les déchets, l'environnement et l'aménagement.

La société rassemble environ 200 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de 20 M€, dont aujourd'hui près de 20 % à l'international. Elle dispose de neuf agences en France.

De par son large spectre d'intervention, NALDEO propose des prestations innovantes et intégrées pour la réalisation de tout type de projet de construction et de réhabilitation d'ouvrages et d'installations dans son champ de compétences.

[naldeo.com](http://naldeo.com)

### ONFI



Créé en 1997, ONFI est un bureau d'études spécialisé dans la gestion durable des écosystèmes, qui propose aux acteurs privés ou publics des solutions intégrées valorisant le rôle de la forêt et du bois dans le développement des hommes et des territoires. Présente sur tous les continents, l'expertise d'ONFI s'articule autour de trois axes : bois et forêt, changement climatique et territoire. Le bureau d'études s'appuie notamment sur ses filiales en Colombie, au Brésil, au Chili, au Gabon et au Cameroun. Travaillant à l'interface entre le secteur privé, les institutions, la recherche et les ONG, ONFI conjugue performance économique et meilleurs critères socio-environnementaux.

[onfinternational.org](http://onfinternational.org)

### ACOGEC



Bureau d'études en ouvrages d'art depuis plus de 20 ans, ACOGEC est spécialiste de l'expertise des ouvrages de génie civil et de l'élaboration de projets de création ou de réhabilitation d'ouvrages. Fort de ses 34 collaborateurs répartis sur Lille, Lyon, Reims et Rennes, ACOGEC s'articule autour de trois secteurs et un pôle calculs.

Le secteur IDOA est spécialisé dans la surveillance des ouvrages existants. Le secteur MOE est chargé des études de projets d'ouvrages neufs ou existants et des missions ACT, DET, VEE et AOR. Le secteur EXE élabore des documents d'exécution pour des entreprises de génie civil. Le pôle calculs a pour missions le dimensionnement et la vérification des structures.

[acogec.com](http://acogec.com)

### INDDIGO



Avec 25 ans d'existence et plus de 200 collaborateurs, Inddigo est reconnu comme l'un des leaders français du conseil et de l'ingénierie de développement durable. Son expertise dans des domaines technologiques variés (énergies, déchets, écoconception de bâtiments, aménagement, transport et déplacements) est mise au service des collectivités territoriales, des organisations professionnelles et des organismes internationaux comme des entreprises publiques ou privées. Inddigo consacre environ 10 % de son temps à la R&D. Son capital est détenu à 100 % par ses collaborateurs.

[inddigo.com](http://inddigo.com)

# LA CONFIANCE TRANSPORTE LE MONDE

© SYSTRA

[WWW.SYSTRA.COM](http://WWW.SYSTRA.COM)

SYSTRA, leader mondial de l'ingénierie des infrastructures de transports publics s'affirme comme l'acteur d'une nouvelle mobilité, plus collective, plus durable et mieux partagée.

**SYSTRA crée la confiance  
qui permet au monde d'avancer.**

# SYSTRA

MÉTRO

LG

TRAMWAY

FERROVIAIRE CLASSIQUE

AUTRES MODES





# LE COURTIER D'ASSURANCE CONSEIL DES SOCIÉTÉS D'INGÉNIEURIE

Depuis 2008, **Assurances Professionnelle Ingénierie, programme cadre d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle.**

La solution élaborée pour les sociétés d'ingénierie.

Les activités :

Votre métier, la «Maîtrise d'œuvre» dans son ensemble.

Les domaines d'intervention :

- Construction
- Infrastructure
- Autres secteurs : industriel, nouvelles technologies, énergie, environnement...

Les garanties :

- Responsabilité Civile Professionnelle et Exploitation
- Responsabilité Civile Décennale
- Responsabilité Civile Atteintes à l'Environnement

SIACI SAINT HONORE  
est partenaire exclusif de  
SYNTEC INGENIERIE  
la fédération professionnelle  
de l'ingénierie



**SYNTEC-INGÉNIEURIE**

CONTACTS : [Rcsyntecing@s2hgroup.com](mailto:Rcsyntecing@s2hgroup.com) - Tél : +(33) 01 44 20 48 99 / +(33) 01 44 20 98 94  
SIACI SAINT HONORE - 18 rue de Courcelles - 75384 PARIS Cedex 08 - [www.s2hgroup.com](http://www.s2hgroup.com)



**SIACI SAINT HONORE**